RAPPORT SUR L'ENVIRONNEMENT, LA SOCIÉTÉ ET LA GOUVERNANCE

Année fiscale 2024

26 juin 2025

Table des matières

Introduction

Reconnaissance du territoire 03
Message de la direction de Symcor 04
À propos de Symcor 05
À propos de ce rapport ESG 07

Approche de Symcor en matière d'ESG

Évaluation de l'Importance relative des facteurs ESG 09
Stratégie 11
Objectifs ESG 14
Approche de Symcor en matière d'ESG – Points saillants de l'exercice 2024 15
Gestion des risques 17
Indicateurs et objectifs en matière d'ESG 19

Gouvernance

Gouvernance ESG 21
Confidentialité des données et gouvernance des données 24
Sécurité des données et gestion des risques systémiques liés aux perturbations technologiques 27
Intégrité professionnelle, éthique des affaires et comportement concurrentiel 30
Gestion de la chaîne d'approvisionnement 33

Société

Gestion du capital humain et droits de la personne 38
Santé et sécurité du personnel 45
Relations avec les collectivités 48
Droits des peuples autochtones 51

Environnement

Changements climatiques 55
Empreinte environnementale 59

Reconnaissance du territoire

Présente à l'échelle nationale, Symcor possède des bureaux et des centres de traitement partout au Canada. D'un océan à l'autre, nous reconnaissons les territoires ancestraux et non cédés des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui vivent sur cette terre.

Nous reconnaissons que notre siège social est situé dans la ville contemporaine de Mississauga, qui fait partie du Traité et du territoire traditionnel des Mississaugas de la Première nation de Credit, de la Confédération de Haudenosaunee et des Nations huronne-wendat et wyandot. Ces peuples et leurs ancêtres ont habité ces terres depuis des temps immémoriaux. De nos jours, Mississauga est le lieu de résidence de nombreux peuples autochtones du monde entier.

Symcor convient que la reconnaissance du territoire n'est qu'un début. Nous devons tenir compte de notre place dans l'histoire à mesure qu'elle se déroule, réfléchir aux moyens de participer utilement à la réconciliation et travailler ensemble pour devenir une société plus juste, plus diversifiée, plus inclusive et plus équitable. La section **Droits des peuples autochtones** du présent rapport contient plus de détails sur les mesures prises par Symcor dans le cadre de sa démarche vers la réconciliation.

Message de la direction de Symcor

Je suis très heureux de vous présenter le premier rapport sur l'environnement, la société et la gouvernance (« ESG ») de Symcor. La publication de ce rapport ESG inaugural s'inscrit dans une période de développement passionnante pour Symcor. En effet, l'entreprise a engagé d'importantes discussions stratégiques, revu et mis à jour sa mission et sa vision, et mis en place un programme ESG formel.

Depuis plus de 25 ans, les plus grandes institutions canadiennes font confiance à Symcor pour mener la transformation numérique, résoudre les défis courants et offrir des solutions évolutives et prêtes à l'emploi. Les activités de Symcor **reposent sur la confiance et la sécurité**. Il est devenu évident que l'ESG et les changements climatiques sont d'une importance capitale pour nos actionnaires, nos employés, nos clients et nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Pour continuer à soutenir et à générer de la valeur pour nos parties prenantes, et pour façonner un avenir plus solide pour les entreprises canadiennes, Symcor sait qu'il devient essentiel de renforcer l'intégration des facteurs ESG dans ses activités. C'est pourquoi nous nous efforçons d'établir une approche ESG à l'échelle de l'entreprise qui s'adapte à l'objectif et cadre avec les meilleures pratiques du marché.

L'équipe Symcor a accompli de nombreuses tâches au cours de l'année écoulée et a établi une base solide en matière d'ESG qui soutiendra la réalisation de notre stratégie d'entreprise et de nos objectifs commerciaux. Voici les principales données relatives au programme ESG :

Formation en ESG et engagement des dirigeants – en organisant des séances de formation en ESG avec les équipes et les dirigeants principaux afin de diffuser les connaissances et les capacités fondamentales en matière d'ESG dans l'ensemble de l'entreprise.

Évaluation de l'importance relative des facteurs ESG – pour identifier et classer par ordre de priorité les facteurs ESG importants susceptibles d'avoir un impact sur la valeur opérationnelle de Symcor, et orienter la stratégie ESG et les rapports.

Élaboration de la stratégie ESG – pour s'aligner sur le positionnement ESG souhaité par Symcor et identifier les facteurs ESG stratégiques qui correspondent à ses priorités et à tout ce qui motive ses valeurs en tant qu'entreprise. Ces facteurs serviront de référence à la stratégie ESG de Symcor par la suite.

Mesure de référence des émissions de carbone – Symcor a réalisé sa toute première évaluation des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») à l'échelle de l'entreprise afin de quantifier les émissions de GES de portées 1, 2 et 3.

Feuille de route de la mise en œuvre de la stratégie ESG – pour suivre l'évolution du programme ESG de Symcor et hiérarchiser les ressources de manière appropriée.

Rapport ESG inaugural – pour fournir une plus grande transparence à nos parties prenantes sur notre approche en matière d'ESG.

Dans ce rapport, vous trouverez plus de détails sur l'importance de l'ESG chez Symcor, nos priorités en matière d'ESG et le travail effectué par l'équipe Symcor pour gérer les principaux risques, saisir les opportunités et créer un impact positif en faveur de nos parties prenantes.

Nos employés sont au cœur de notre identité et de l'histoire de Symcor qui dure depuis plus de 25 ans. Je suis honoré de diriger cette organisation et je suis constamment touché par le talent, le sens de la fierté et la détermination qui animent cette équipe. Lorsqu'il s'agit d'excellence du rendement, et notamment de la façon dont nous innovons, réalisons les projets, respectons nos niveaux de service et obtenons des résultats d'une année à l'autre, le dévouement de l'équipe Symcor n'a pas son pareil. Je tiens à remercier l'équipe Symcor pour son investissement dans l'organisation et dans ses activités.

Holger Kormann
Président et chef de la direction

À propos de Symcor

Qui sommes-nous?

Symcor est une entreprise canadienne qui facilite les échanges de données sécurisés et prend en charge l'excellence opérationnelle dans les processus d'affaires essentiels, dans le but d'aider ses clients à prospérer dans un paysage numérique en constante évolution. Depuis plus de 25 ans, les plus grandes institutions canadiennes font confiance à Symcor pour mener leur transformation numérique, résoudre les défis courants et fournir des solutions évolutives et prêtes à l'emploi.

Fondée en 1996 sous la forme d'une coentreprise par la Banque Toronto-Dominion, la Banque Royale du Canada et la Banque de Montréal, Symcor reste la référence en matière de services sécurisés, innovants et efficaces pour les organisations de tous les secteurs et industries du Canada, notamment les services financiers, les services publics, les assurances et les administrations publiques.

Nos solutions aident les clients à réduire les coûts globaux et les complexités inhérents à des démarches en solo ou à la mise en œuvre en interne. Ce faisant, nous permettons à nos clients de se concentrer sur ce qui les différencie vraiment sur le marché, ce qui leur permet de fournir de meilleurs services à leurs propres clients et de leur offrir plus de valeur. Grâce à nos solutions numériques, les clients de Symcor peuvent réduire leurs coûts d'exploitation globaux tout en accédant à nos meilleures pratiques à l'échelle du secteur.

Le portefeuille de clients de Symcor se compose de plus de 65 relations interentreprises de premier plan. Nous fournissons des services à des entreprises dans les cas suivants :

- Le besoin de solutions hautement sécurisées et fiables existe.
- Nous sommes déjà présents ou disposons de capacités adjacentes.
- Nous pouvons facilement offrir ou élaborer une expertise de marché, en particulier pour les banques, les compagnies d'assurance et les gouvernements.
- Les secteurs réglementés ont des besoins complexes que Symcor peut gérer et traiter de manière experte.

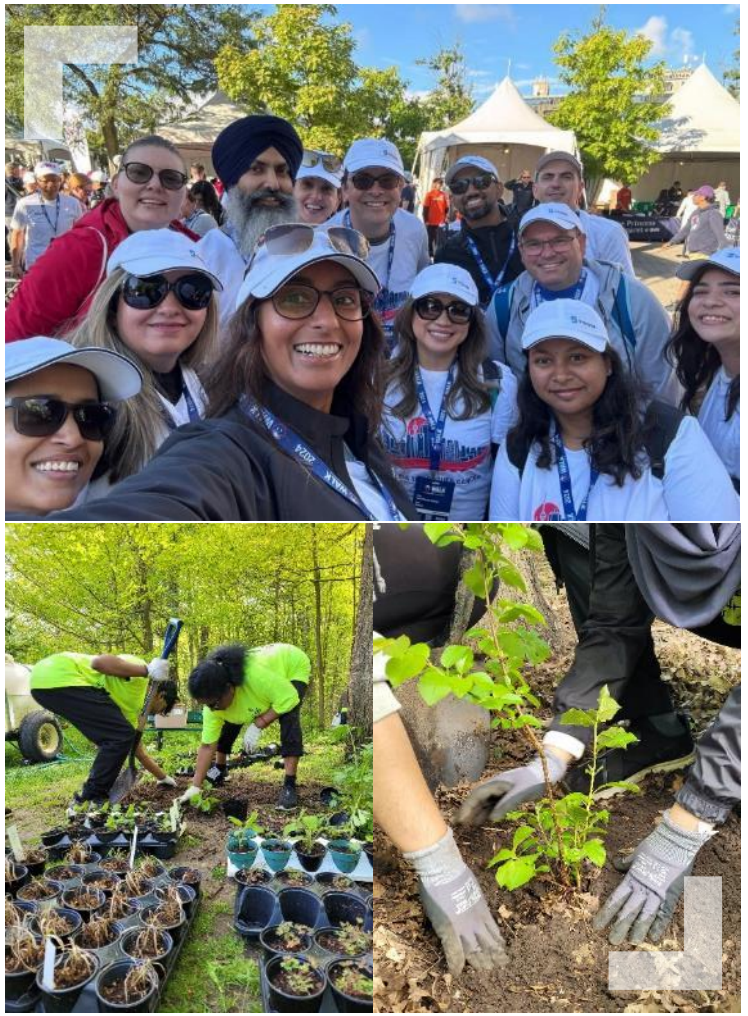

À propos de Symcor

Où sommes-nous?

La présence de Symcor au niveau national est assurée par un effectif de **1 528 employés**[1], répartis dans neuf bureaux et centres de traitement dans tout le Canada. Notre siège social et nos bureaux sont situés à **Mississauga et à Toronto, en Ontario**. Les installations de production de Symcor se trouvent à **Richmond, en Colombie-Britannique, à Calgary, en Alberta, à Winnipeg, au Manitoba, à Mississauga et à Toronto, en Ontario, à Montréal, au Québec et à Halifax, en Nouvelle-Écosse**. L'ensemble de nos installations forme l'un des plus grands espaces de production de ce type au Canada.

[1]Nombre d'employés en date du 30 septembre 2024.

À propos de ce rapport ESG

Portée de ce rapport ESG

Ce rapport inaugural couvre les activités, les initiatives et la performance en matière d'ESG de Symcor pour la période allant du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024.

Notre rapport aborde également une période de développement captivante pour Symcor, au cours de laquelle l'entreprise a mis en place un programme ESG officiel. Le travail a commencé sérieusement en 2025 et se poursuit en 2025. Ce rapport fournit donc des informations qualitatives et quantitatives sur le parcours de Symcor dans l'élaboration de son programme ESG, notamment sur la façon dont les facteurs ESG ont été intégrés à la stratégie, aux activités et à l'engagement des parties prenantes de Symcor. Les données contenues dans ce rapport reflètent toutes les activités canadiennes sous le contrôle opérationnel direct de Symcor, ainsi que les partenariats de collaboration pertinents. Les points saillants de l'élaboration du programme ESG de Symcor sont décrits dans l'**Approche de Symcor en matière d'ESG**, ci-après.

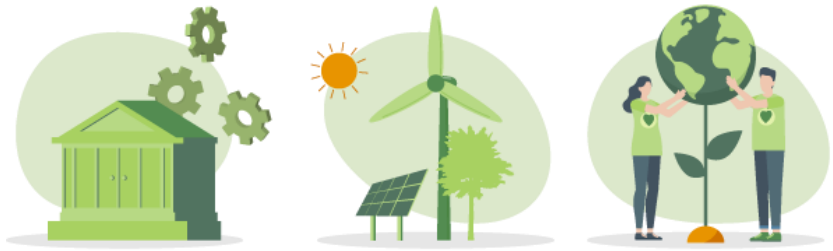

GOUVERNANCE ENVIRONNEMENT SOCIÉTÉ

Fréquence des rapports et engagements futurs

Symcor s'engage à publier un rapport annuel sur les questions d'ESG afin de communiquer et de mesurer ses progrès de manière transparente. Ce premier rapport ESG est une base solide sur laquelle reposent la responsabilisation continue et les améliorations futures conformes à l'évolution des meilleures pratiques et aux besoins des parties prenantes.

Intégrité des données et hypothèses

Monnaie : Toutes les données financières sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Portée : Principalement des données sur une seule année pour l'exercice 2024 de Symcor (du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024), avec des tendances pluriannuelles référencées le cas échéant.

Limites des données : Toutes les hypothèses ou contraintes liées à la collecte des données sont divulguées à des fins de transparence.

Assurance : Bien que ce rapport ne comprenne pas d'assurance officielle par une tierce partie, l'inventaire de référence des émissions de GES de Symcor est conforme au Protocole des GES et aux meilleures pratiques. Il a été réalisé et révisé en collaboration avec les experts de *Bloom ESG* et *ESG Global Advisors*.

Alignement sur les cadres de divulgation ESG

Le contenu de ce premier rapport ESG s'appuie autant que possible sur les cadres de déclarations ESG privilégiés par le marché, notamment les normes du *Sustainability Accounting Standards Board* (« SASB »). Il se concentre plus particulièrement sur les normes sectorielles relatives aux logiciels et services informatiques, aux services professionnels et commerciaux et aux banques commerciales, qui sont les plus pertinentes pour les branches d'activités de Symcor, ainsi que sur les recommandations du *Task Force on Climate-Related Financial Disclosures* (groupe de travail sur les déclarations financières liées au climat) (« TCFD »).

Certaines déclarations ont été omises, dans certains cas parce qu'elles ne s'appliquent pas aux activités de Symcor, dans d'autres parce qu'elles nécessitent la divulgation d'informations sensibles et dans d'autres encore parce que Symcor ne dispose pas encore des renseignements nécessaires à leur divulgation. Au fil du temps, Symcor a l'intention d'élargir son approche en divulguant ses performances sur des paramètres clés dans le cadre de ses principaux facteurs ESG significatifs et d'améliorer la conformité avec ces cadres et normes de déclaration ESG dans la mesure du possible.

Symcor continue de suivre l'évolution du contexte des déclarations ESG, en particulier les développements des normes de divulgation sur la durabilité de *International Financial Reporting Standards* (« IFRS ») et du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (« CCNID »). Symcor s'engage à suivre l'évolution du contexte des divulgations et de ces cadres, s'il y a lieu.

Remarque sur les déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives relatives aux initiatives environnementales, opérationnelles et stratégiques de Symcor. Ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses et des attentes à la date du présent document, et reflètent le point de vue actuel de la direction de Symcor. Bien que ces déclarations soient fournies pour donner un aperçu des intentions et des priorités de Symcor, elles sont intrinsèquement soumises à des risques et incertitudes connus et inconnus, ainsi qu'à d'autres facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les résultats obtenus.

En tant qu'entreprise privée, Symcor ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser publiquement ces déclarations prospectives, sauf si la loi en vigueur l'exige. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives figurant au présent document.

L'APPROCHE DE SYMCOR EN MATIÈRE D'ESG

Évaluation de l'importance relative des facteurs ESG

Symcor a entrepris sa première évaluation de l'importance relative de l'ESG en 2024, une étape clé de son parcours structuré relatif à l'ESG. Cette évaluation a fourni un cadre axé sur les données pour identifier et hiérarchiser les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance les plus pertinents pour notre entreprise et nos parties prenantes. En appliquant une approche rigoureuse et fondée sur des preuves, cette évaluation a permis à Symcor d'intégrer plus complètement les considérations ESG dans sa stratégie, sa gouvernance et ses opérations, tout en répondant aux attentes des clients, à l'évolution de la réglementation et aux meilleures pratiques sectorielles.

Ce processus a également affiné l'identification des risques et l'évaluation des facteurs ESG de Symcor en fournissant une optique différente pour examiner les défis et les opportunités ESG émergents susceptibles d'avoir un impact sur les performances commerciales, la résilience et les relations avec les parties prenantes.

Résultats de l'évaluation de l'importance relative

L'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG de Symcor a permis de recenser un total de **15 facteurs ESG** :

01	Confidentialité des données et gouvernance des données
02	Sécurité des données
03	Gestion du capital humain
04	Intégrité professionnelle, éthique des affaires et comportement concurrentiel
05	Émissions de GES
06	Gestion des risques systémiques liés aux perturbations technologiques
07	Changements climatiques – Transition
08	Changements climatiques – Physique
09	Gouvernance ESG
10	Empreinte environnementale
11	Santé et sécurité du personnel
12	Gestion de la chaîne d'approvisionnement
13	Relations avec les collectivités
14	Droits de la personne
15	Droits des peuples autochtones

Chacun des facteurs susmentionnés a été classé comme « essentiel », « amélioré » ou « émergent » en fonction de l'impact potentiel de chaque facteur ESG sur la valeur de l'entreprise à court (0 à 1 an), à moyen (1 à 3 ans) et à long terme (3 ans et plus). Chacun de ces facteurs ESG est abordé dans le présent rapport ESG.

Évaluation de l'importance relative des facteurs ESG

Méthodologie

L'évaluation de l'importance relative de Symcor fait appel à une approche fondée sur le « poids de la preuve ». Cette approche intègre de multiples sources de données afin de hiérarchiser les facteurs ESG en fonction de leur impact financier et opérationnel potentiel, ainsi que de leur probabilité d'occurrence. La méthodologie a été conçue pour garantir la conformité aux principaux cadres de divulgation de l'information ESG tout en reflétant les caractéristiques uniques du modèle d'entreprise de Symcor et les priorités des parties prenantes. Elle repose également sur le cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») bien établi de Symcor.

L'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG réalisée pour la première fois par Symcor s'est appuyée sur les éléments suivants :

- **Analyse interne des risques et de la réglementation :** les risques liés aux facteurs ESG définis dans l'évaluation des risques d'entreprise (« ERE ») 2024 de Symcor et l'analyse du paysage de la réglementation.
- **Analyse comparative avec les pairs :** l'étude des priorités ESG dans les rapports sur le développement durable des pairs de l'industrie.
- **Demandes d'information sur les facteurs ESG par les parties prenantes :** les facteurs ESG identifiés comme des domaines d'intérêt ou des priorités dans les questionnaires des fournisseurs et les demandes de nos parties prenantes.
- **Cadres et normes ESG :** la conformité aux cadres reconnus, notamment les normes de la SASB, les recommandations de la TCFD et les normes IFRS en matière de divulgation de l'information sur la durabilité.
- **Attentes du secteur :** la prise en compte des priorités ESG énoncées par les organismes de réglementation (par exemple, la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») : gestion du risque climatique) et les organismes du secteur, tels que Paiements Canada, qui sont pertinents pour nos activités et notre clientèle.

Intégration de l'importance relative des facteurs ESG dans la stratégie de l'entreprise

Les conclusions de l'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG influencent activement la stratégie d'entreprise, la gestion des risques et les structures de gouvernance de Symcor. Pour rendre opérationnelles les priorités ESG, Symcor a organisé une discussion sur l'intégration des principaux facteurs ESG dans les fonctions de l'entreprise et a mis en évidence des voies d'exécution claires. Cette séance a rassemblé des responsables de la stratégie d'entreprise, des opérations, des affaires juridiques, des risques, des installations, des ventes, des technologies de l'information, de la confidentialité et de la gouvernance des données, de l'approvisionnement et autres, pour étudier comment les principaux facteurs ESG de Symcor sont et peuvent être davantage intégrés aux fonctions de l'entreprise, et pour définir clairement les prochaines étapes à suivre pour passer à l'action.

L'engagement interfonctionnel à toutes les étapes de l'élaboration de notre programme ESG représentait une priorité pour Symcor. En effet, l'objectif était de veiller à ce que les facteurs ESG soient intégrés dans toutes les unités commerciales et tous les services partagés, pour renforcer la position de Symcor en tant que fournisseur de services de confiance avant-gardiste.

Stratégie

Engagement de Symcor en matière d'ESG

En tant que prestataire de services de paiements, de sécurité et de données chef de file sur le marché, Symcor reconnaît qu'il lui incombe de produire un impact significatif. Ce premier rapport ESG reflète notre engagement à intégrer les principes ESG dans nos activités, à nous conformer aux besoins de nos clients, de nos employés et des collectivités, et à maintenir notre réputation de **partenaire de confiance**.

Les antécédents de Symcor témoignent d'un engagement de longue date envers la responsabilité d'entreprise, dont les initiatives sont principalement axées sur les efforts de responsabilité sociale d'entreprise (« RSE ») en réponse aux **principes d'inclusion, d'éducation, de communauté, d'environnement et de santé**. Bien que la RSE reste un élément important de l'identité de Symcor, en 2024, nous avons franchi une étape importante en lançant un programme ESG dédié, conçu pour formaliser l'approche de Symcor en matière d'environnement, de responsabilités sociales et de gouvernance d'entreprise. Dirigé par notre équipe juridique, le programme ESG a été élaboré grâce aux efforts et à la mobilisation de l'ensemble de l'entreprise.

La réalisation d'un programme ESG officiel chez Symcor démontre notre volonté d'établir une base ESG robuste qui repose sur nos **engagements de longue date en matière de développement durable et de contribution auprès de nos collectivités locales** par le biais de programmes locaux, d'initiatives dirigées par les employés et de dons d'entreprise. La mise en place concrète d'un programme ESG a abouti à l'établissement d'une approche stratégique structurée visant à intégrer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans les activités commerciales, la gestion des risques et le processus décisionnel de Symcor.

Pour soutenir l'élaboration de son **cadre stratégique ESG** et intégrer pleinement les pratiques ESG dans ses activités, Symcor a pris des engagements au sein de ses principales fonctions commerciales, notamment ceux décrits ci-dessous :

Gouvernance	Chez Symcor, nous nous engageons à appliquer des pratiques de gouvernance rigoureuses. Nous travaillons en ce moment à améliorer notre approche de la gouvernance ESG afin d'assurer une surveillance efficace des risques et des opportunités liés à l'ESG. En outre, Symcor s'efforce de resserrer la surveillance par le conseil d'administration et de renforcer la responsabilisation de l'équipe de direction à l'égard des facteurs ESG importants.
Gestion des risques	Nous avons constaté avec satisfaction que les résultats de notre évaluation de l'importance relative des facteurs ESG cadraient étroitement avec les risques identifiés et gérés par le biais de notre gestion des risques d'entreprise (GRE). Nous sommes déterminés à intégrer davantage nos risques importants liés à l'ESG dans notre cadre de GRE au sens large, ainsi que dans les politiques et procédures de Symcor. Dans ces conditions, les problèmes liés à l'ESG les plus susceptibles d'avoir un impact sur les performances de Symcor seront identifiés et gérés de manière active. Symcor s'engage à effectuer des évaluations de l'importance relative des facteurs ESG au moins tous les trois ans pour s'assurer que les facteurs ESG les plus importants restent d'actualité et qu'il est possible d'en évaluer la conformité avec nos pratiques de gestion des risques.
Stratégie	Symcor s'engage à intégrer les facteurs ESG à sa stratégie d'entreprise et à ses plans de croissance commerciale. Nous concentrerons notre stratégie sur les facteurs ESG qui ont le plus grand potentiel d'impact sur nos activités à court, moyen et long terme, et qui soutiendront la progression de la stratégie d'entreprise de Symcor.
Indicateurs et objectifs	Nous continuerons à mesurer nos progrès et notre performance en matière d'ESG par la collecte, le suivi et la communication future d'indicateurs ESG liés à nos facteurs ESG importants. Ces mesures s'appuient sur les cadres de divulgation ESG en vigueur sur le marché, et sur les besoins et attentes de nos parties prenantes. En raison de la concordance importante entre le cadre de GRE de Symcor et les facteurs ESG fondamentaux et améliorés identifiés dans l'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG de Symcor, Symcor est bien placée pour poursuivre l'évolution de son approche en matière d'indicateurs ESG. Nous évaluerons notre capacité à établir des objectifs ESG qualitatifs et quantitatifs pour les indicateurs clés au fil du temps.
Déclaration et divulgation	Symcor s'engage à faire preuve de transparence et de responsabilité. Sachant que le développement durable évolue au fil du temps, nous nous engageons à améliorer continuellement la déclaration et la divulgation des risques et des opportunités liés à l'ESG. Notre entreprise s'efforce de promouvoir une culture qui encourage les employés à faire progresser notre stratégie ESG et les engagements décrits ci-dessus.

Stratégie

Facteurs stratégiques de Symcor en matière d'ESG

Symcor s'est appuyée sur l'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG et sur les travaux en cours dans le cadre de l'élaboration de son programme ESG pour identifier un ensemble de facteurs stratégiques ESG qui sont les plus importants pour la valeur opérationnelle de Symcor, ses relations avec les parties prenantes et sa résilience à long terme. Ces facteurs ont révélé la nécessité du plus haut niveau d'attention stratégique, de surveillance de la gouvernance et d'intégration dans le processus décisionnel de l'entreprise :

Émissions de gaz à effet de serre (GES) :
Depuis plus de 25 ans, Symcor adopte une approche respectueuse de l'environnement dans ses opérations commerciales et reconnaît l'importance de l'efficacité, de la réduction des déchets et de l'utilisation responsable des ressources. Dans le contexte actuel, cet engagement revêt une nouvelle importance. La réduction des émissions de GES n'est pas seulement une question de conformité – il s'agit d'une priorité stratégique pour Symcor, qui se doit d'être une entreprise soucieuse des questions climatiques et des enjeux à venir. En prenant des mesures quantifiables pour réduire notre empreinte carbone, nous avons l'intention d'établir une norme élevée de gestion environnementale dans notre secteur d'activité.

Gestion du capital humain et relations avec les collectivités :
La raison d'être de Symcor repose sur ses employés. Nous avons toujours investi en priorité dans les talents, favorisé un milieu de travail inclusif et veillé à ce que les employés se sentent valorisés et soutenus. Notre réussite dépend étroitement d'un effectif fort et diversifié qui stimule l'innovation et l'excellence opérationnelle. Au-delà de sa culture interne, Symcor reconnaît sa responsabilité à l'égard des collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités. Notre engagement de longue date en faveur d'initiatives axées sur l'impact social, l'éducation et l'équité demeure un aspect déterminant de notre approche en matière d'ESG.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement :
Le modèle d'entreprise de Symcor repose sur la sécurité, l'efficacité et la confiance, et cette approche s'étend à l'ensemble de notre chaîne de valeur. Nous veillons à ce que nos choix d'achats et nos rapports avec les fournisseurs soient conformes à nos priorités en matière d'ESG. Qu'il s'agisse d'approvisionnement responsable ou de pratiques commerciales éthiques, Symcor prend des mesures pour intégrer les considérations ESG dans son approche de l'approvisionnement, de la gestion des fournisseurs et de la gestion des risques liés aux tiers. Cette approche renforce la résilience, la responsabilisation et la conformité aux opérations durables.

Sécurité des données :
La sécurité des données est au cœur même de la raison d'être de Symcor. Gérer, protéger et traiter des informations sensibles n'est pas seulement un service que nous fournissons, mais une responsabilité fondamentale qui définit notre activité. Symcor exerce ses activités de chef de file en matière d'échanges de données et de transactions numériques sécurisées dans un contexte de sécurité fortement réglementé et en constante évolution. Le renforcement des mesures de cybersécurité, l'amélioration de la gouvernance des données et l'anticipation des risques émergents sont des priorités qui permettent à Symcor de préserver son statut de partenaire de confiance dans un environnement de plus en plus numérisé.

Stratégie

Facteurs stratégiques de Symcor en matière d'ESG

Confidentialité des données et gouvernance des données :
Symcor se doit d'adopter des pratiques de confidentialité et de gestion des données fiables et dignes de confiance, tant à l'interne que pour les clients que nous servons. La proposition de valeur fondamentale de Symcor repose sur des pratiques en matière de données qui répondent aux exigences réglementaires en constante évolution et aux attentes des clients. Parallèlement, nos pratiques permettent à nos gammes de services et aux fonctions de services partagés d'innover et de faire preuve de créativité dans la recherche de solutions pour nos clients. Nous nous efforçons de tirer le meilleur parti des données tout en protégeant et en améliorant les contrôles par lesquels nos pratiques en matière de données, intégrées à Symcor par conception, suscitent depuis longtemps la confiance.

Intégrité professionnelle, éthique des affaires et comportement concurrentiel :
Symcor ne transige pas avec le principe d'intégrité. Le respect des normes éthiques les plus strictes, la conformité aux réglementations et la promotion d'une solide culture de la responsabilité font depuis longtemps partie de notre code génétique. À mesure que les attentes en matière d'ESG évoluent, Symcor s'engage à maintenir la transparence, des pratiques concurrentielles équitables et des mesures anti-corruption rigoureuses, non seulement pour répondre aux attentes, mais aussi parce que telle est notre façon de faire des affaires.

Gérer les risques systémiques liés aux perturbations technologiques :
À titre de fournisseur de solutions axées sur la technologie, Symcor comprend que la résilience et l'adaptabilité sont essentielles à la continuité des activités à long terme. L'accélération rapide de l'intelligence artificielle (« IA »), de l'infrastructure infonuagique et des cybermenaces exige une approche proactive, axée sur la sécurité. Symcor s'engage à faire évoluer en permanence ses stratégies de gestion des risques technologiques, en garantissant la résilience de l'entreprise, la stabilité opérationnelle et la capacité à traiter et à protéger en toute sécurité les transactions de grande valeur dans une économie tournée vers le numérique.

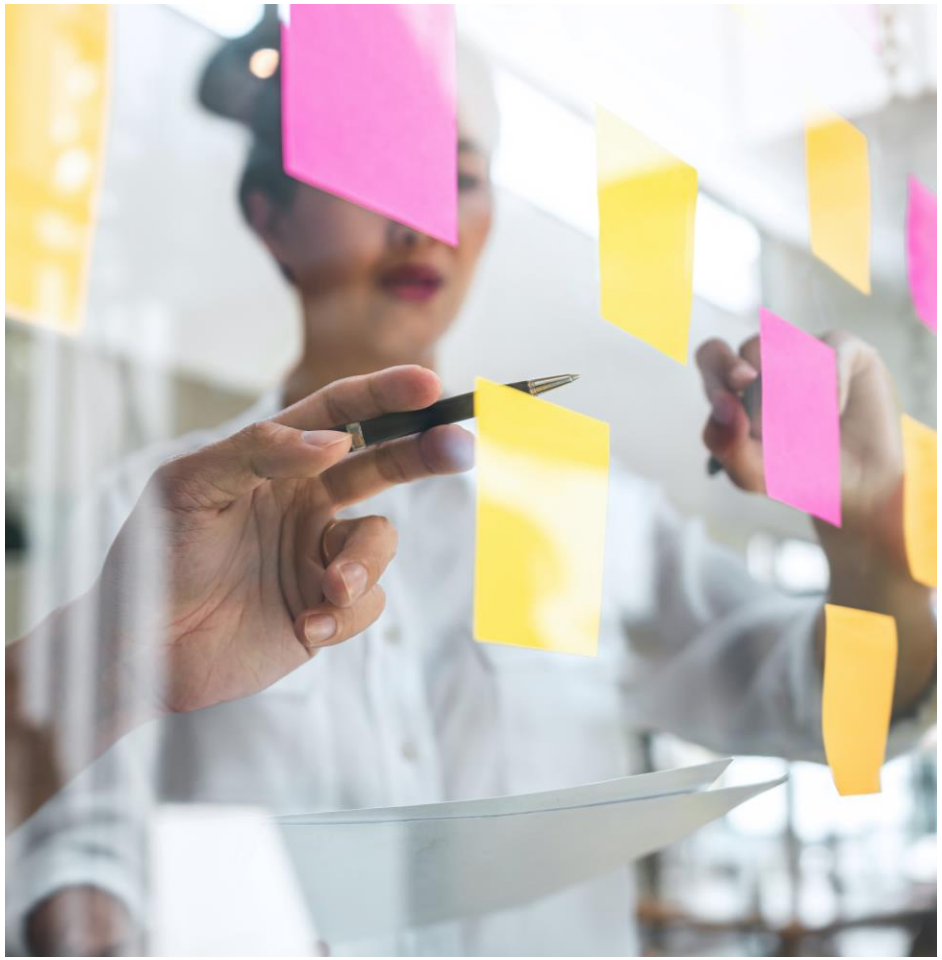

Objectifs ESG

Planète

Réduire l'impact sur l'environnement
Réduire nos émissions de GES, améliorer l'efficacité énergétique et introduire des pratiques durables dans nos activités afin de réduire notre empreinte environnementale.

Données

Soutenir la protection des renseignements personnels, la sécurité et l'intégrité
Maintenir notre leadership en matière de confidentialité des données et de sécurité en nous enrichissant continuellement de solutions fiables, sécurisées et innovantes pour nos clients.

Employés

Favoriser l'inclusion et l'épanouissement en milieu de travail
Continuer à favoriser un environnement où la diversité, l'égalité et l'inclusion fleurissent, et où les employés ont les moyens de se perfectionner, d'innover et de réussir.

Collectivités

Influencer positivement
Renforcer notre rôle de partenaire de confiance en soutenant des causes importantes et en favorisant le bien-être des collectivités que nous servons.

L’approche de Symcor en matière d’ESG – Points saillants de l’exercice 2024

Formation en ESG et participation des dirigeants

Afin de diffuser les connaissances et les capacités fondamentales en matière d'ESG dans l'ensemble de l'entreprise, des séances de formation en ESG ont été organisées avec les équipes et les dirigeants clés de toute l'organisation. Ces séances ont permis d'établir des connaissances de base communes en matière d'ESG et de mettre en place une stratégie unifiée pour faire face efficacement aux risques et opportunités liés à l'ESG qui ont un impact sur les activités de Symcor. Ces séances comprenaient des discussions sur les tendances réglementaires, les attentes des parties prenantes et la résilience à long terme de l'entreprise.

Évaluation de l'importance relative des facteurs ESG

Une évaluation de l'importance relative des facteurs ESG a été réalisée pour identifier et prioriser les risques significatifs liés à l'ESG, susceptibles d'avoir un impact sur la valeur opérationnelle de Symcor. Parmi les facteurs clés identifiés dans le cadre de l'évaluation de l'importance relative, citons la gestion du capital humain, les émissions GES, les risques systémiques liés aux perturbations technologiques et la confidentialité. Les résultats de l'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG cadrent bien avec l'approche existante de Symcor en matière d'intégration des facteurs ESG dans les structures de gouvernance, de gestion des risques et de rapports. Pour en savoir plus sur l'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG de Symcor, consultez la section **Évaluation de l'importance relative des facteurs ESG.**

Évaluation de la gouvernance

Une évaluation de la gouvernance a été menée pour faire le point sur les structures de gouvernance existantes au sein de Symcor et sur leur conformité aux meilleures pratiques en matière d'ESG. Cette étude a permis d'identifier les possibilités d'intégrer davantage les principes ESG dans les modèles de gouvernance de Symcor, ainsi que les améliorations nécessaires pour aligner la gouvernance ESG de Symcor sur les meilleures pratiques.

Stratégie ESG

Tout en s'appuyant sur notre évaluation de l'importance relative des facteurs ESG, l’engagement du leadership interfonctionnel nous a permis de comprendre, de définir et de nous aligner sur le positionnement ESG souhaité par Symcor. Nous avons aussi pu explorer les opportunités liées aux facteurs ESG et identifier les facteurs ESG stratégiques qui viennent renforcer nos priorités et les valeurs qui nous motivent, tout en répondant aux objectifs ESG de nos principales parties prenantes.

L’approche de Symcor en matière d’ESG – Points saillants de l’exercice 2024

Mesure de référence des émissions de carbone

Symcor vient de réaliser sa toute première évaluation des émissions GES à l'échelle de l'entreprise. En appliquant l'approche de contrôle opérationnel du *GHG Protocol*, l'évaluation a porté sur les émissions de portée 1 (émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées), de portée 2 (émissions indirectes provenant de l'achat d'électricité) et de portée 3 (émissions indirectes dans l'ensemble de la chaîne de valeur) de Symcor. L'évaluation de base reflète l'engagement de Symcor en matière de responsabilité environnementale et fournit une base de données pour les stratégies de réduction des émissions et la conformité aux modifications de la réglementation. À l'avenir, Symcor procédera à une évaluation annuelle de ses émissions de GES.

Feuille de route de la mise en œuvre de la stratégie ESG

Pour faire le suivi et perfectionner le programme ESG de Symcor, et prioriser les ressources de manière appropriée, Symcor a élaboré un cadre quinquennal qui définit la voie à suivre pour concrétiser ses initiatives et atteindre ses objectifs spécifiques en matière d'ESG. Ce cadre représente l'aboutissement des activités décrites ci-dessus, en tenant compte des facteurs ESG prioritaires qui permettront à Symcor d'atteindre ses objectifs stratégiques, d'anticiper et de répondre aux besoins de ses clients. Il sert également de feuille de route pour définir les priorités ESG à long terme et l'élaboration continue de la stratégie.

Rapport ESG inaugural

Symcor publie ce premier rapport ESG afin d'offrir à ses parties prenantes une plus grande transparence sur son approche en matière d'ESG. Le rapport ESG s'efforce de suivre les meilleures pratiques en respectant autant que possible les cadres de déclaration ESG privilégiés par le marché, notamment les normes de la SASB et les recommandations de la TCFD.

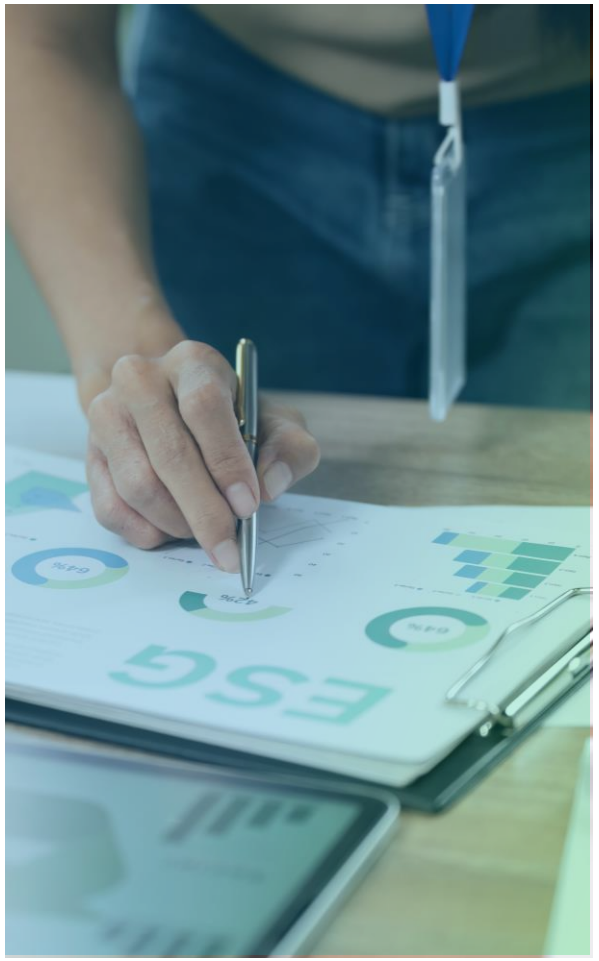

Gestion des risques

L'approche ESG de Symcor est fondée sur l'intégration, la responsabilisation et les progrès mesurables. Dès le départ, nous avons constaté que l'ESG n'est pas une fonction autonome, mais plutôt un impératif commercial qui doit être intégré à tous les aspects de notre organisation, à l'instar des approches adoptées par Symcor pour la gestion des risques d'entreprise et la stratégie d'entreprise.

Symcor s'engage à maintenir une gestion saine des risques stratégiques, financiers, opérationnels, technologiques et de conformité juridique/réglementaire. Le programme de GRE de Symcor comprend une politique, un cadre et des outils de GRE, ainsi que la surveillance, la signalisation et le contrôle continus de l'environnement de risque de l'entreprise. La direction se réunit au moins une fois par trimestre pour discuter du statut des risques prioritaires afin de s'assurer que Symcor soit toujours en mesure d'adopter une approche d'entreprise coordonnée pour identifier, évaluer, atténuer et signaler les risques.

L'approche proactive suivie par Symcor en matière de gestion efficace des risques vise non seulement à se prémunir contre les inconvénients potentiels, mais également à exploiter les incertitudes pour les transformer en **sources d'innovation et d'avantages concurrentiels**, ce qui garantit l'adaptabilité et la résilience de l'entreprise dans un monde en constante évolution. Cette approche stratégique de la gestion du risque est un élément fondamental d'une gouvernance d'entreprise et d'une responsabilisation adéquates. L'approche de Symcor en matière de gestion des risques d'entreprise dépasse l'approche traditionnelle pour inclure les risques opérationnels et stratégiques qui impliquent l'ensemble de l'organisation. Les risques sont évalués plus fréquemment et la responsabilisation de leur gestion est clairement définie et communiquée à tous les niveaux de l'organisation.

Élément clé de l'élaboration du programme ESG de Symcor, l'examen du modèle de GRE de notre entreprise a permis de comprendre et d'aborder les risques ESG les plus pertinents pour Symcor.

Gestion des risques

Intégration des facteurs ESG dans la gestion des risques d'entreprise

La première évaluation de l'importance relative des facteurs ESG de Symcor a confirmé que nos facteurs ESG importants se recoupaient en grande partie avec les priorités actuelles et les domaines de risque émergents qui font l'objet d'un suivi et d'une surveillance rigoureux au moyen de notre cadre et de notre politique de GRE. Cette constatation n'est pas surprenante : les facteurs ESG touchent tous les aspects d'une entreprise.

La gestion des risques d'entreprise chez Symcor est une démarche à l'échelle de l'entreprise qui exige une participation et une collaboration actives et interfonctionnelles. L'approche de Symcor en matière d'ESG s'inscrit dans cette même démarche. L'élaboration de notre programme ESG structuré, en particulier notre travail lié à l'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG, à la stratégie et aux indicateurs ESG, nous a permis de comprendre comment les facteurs ESG sont actuellement intégrés à notre modèle de GRE. Nous avons également cerné les domaines dans lesquels nous pouvons approfondir les processus pour obtenir plus de perspectives et d'occasions en tant qu'entreprise. Pour s'assurer que les facteurs ESG les plus significatifs restent d'actualité et bien intégrés à nos pratiques de gestion du risque, Symcor actualisera son évaluation de l'importance relative des facteurs ESG au moins tous les trois ans.

Surveillance des risques et gestion des risques liés à l'ESG

Le service des risques (d'entreprise) et de l'audit de Symcor est dirigé par notre vice-président, chef de l'audit interne et des risques, qui relève administrativement du vice-président principal, directeur financier de Symcor et fonctionnellement du président du comité d'audit du conseil d'administration de Symcor. Le comité d'audit est composé d'un sous-ensemble d'administrateurs. Le comité d'audit se réunit tous les trimestres pour examiner les informations financières, la gestion des risques et autres sujets.

La gestion efficace des risques est un élément clé de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité de Symcor. Symcor a établi une politique et un cadre de GRE, conformes à la norme ISO 31000 et au cadre de GRE du *Committee of Sponsoring Organizations* (« COSO »), afin de guider Symcor dans cette pratique de gestion d'entreprise.

La politique de GRE de Symcor constitue la base d'un solide programme de GRE, car elle établit et décrit les principes, les responsabilités et les exigences qui supervisent les processus nécessaires à la gestion des risques dans l'ensemble de l'organisation. Le cadre de GRE sert de guide à son application pragmatique et efficace, notamment en ce qui concerne les responsabilités, la méthodologie et les normes, afin d'aider l'organisation à intégrer la discipline de GRE au système de gestion global de Symcor. L'identification des risques liés à l'ESG en fait partie.

Le programme de GRE de Symcor comprend une évaluation des risques d'entreprise (« ERE ») annuelle qui est présentée au comité d'audit du conseil d'administration. Les risques prioritaires identifiés dans l'ERE sont surveillés, gérés selon le goût du risque, signalés et examinés tous les trimestres par les différents comités de gestion des risques et le comité d'audit.

Le Comité consultatif sur les risques (« CCR ») de Symcor est composé de cadres supérieurs de l'organisation et a pour mission de seconder le Comité directeur sur les risques (« CDR ») de Symcor dans la surveillance et la déclaration des risques prioritaires de Symcor. Le CCR veille à ce que des politiques, des procédures et des pratiques saines soient mises en place pour diriger et contrôler l'organisation en ce qui concerne ces risques, conformément au goût du risque de l'organisation.

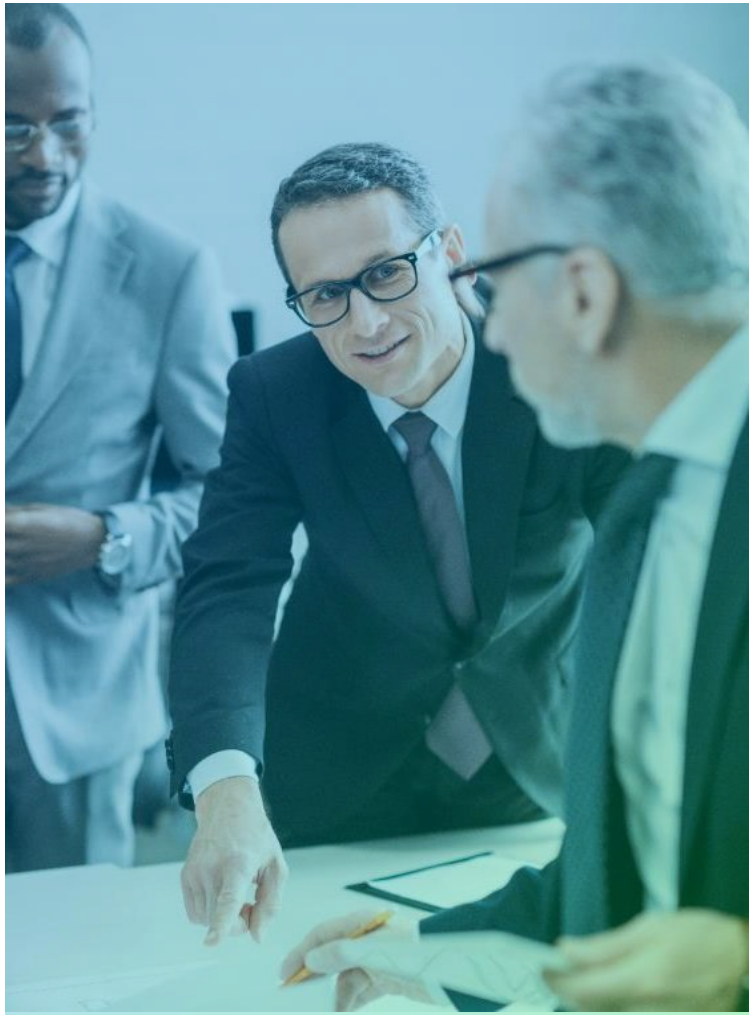

Paramètres et objectifs en matière d'ESG

Paramètres

Dans le cadre de l'élaboration de son programme ESG, Symcor a mis au point un ensemble de paramètres ESG pour les facteurs ESG importants à surveiller au sein de l'entreprise, en tenant compte des échéances et des objectifs à court, moyen et long terme. Ces paramètres reposent sur l'ambition de Symcor en matière d'ESG et s'appuient sur les cadres et normes de notification ESG pertinents. Ces paramètres permettront de s'assurer que notre démarche ESG est mesurable, traçable et exploitable.

Les paramètres ESG servent également à promouvoir ce qui suit :

- une vue consolidée des indicateurs clés de performance ESG dans l'ensemble des fonctions de l'entreprise;
- une visibilité sur les risques, les opportunités et les domaines d'amélioration liés à l'ESG;
- une prise de décision fondée sur des données et une responsabilisation des équipes dirigeantes.

Tirer parti des systèmes existants pour intégrer les paramètres ESG

Les paramètres ESG ont été présentés aux dirigeants de l'ensemble de l'entreprise afin d'en faciliter l'adoption et pour renforcer le rôle de l'ESG en tant qu'élément central de la stratégie opérationnelle de Symcor. Dans de nombreux cas, les paramètres ESG ont déjà été adoptés par les différents services de Symcor dans le cadre de la surveillance du rendement, des programmes et de la gestion des risques. Dans d'autres cas, le travail de paramétrage de notre programme ESG nous a permis d'apporter plus de structure et d'obtenir des informations précieuses sur les activités et les programmes qui existent depuis longtemps chez Symcor, mais qui n'étaient pas compris auparavant avec la même approche quantitative que celle préconisée par les paramètres ESG. Au fil du temps, Symcor a l'intention d'élargir son approche en divulguant ses performances sur des paramètres clés dans le cadre de ses principaux facteurs ESG.

Comme de nombreux paramètres ESG identifiés correspondent à des données déjà connues dans l'ensemble de l'entreprise, Symcor s'est attachée à intégrer les paramètres ESG dans les systèmes existants de gestion des risques d'entreprise afin d'assurer une transition en douceur et de maximiser l'efficacité.

GOUVERNANCE

Gouvernance ESG

La stratégie ESG de Symcor repose sur une gouvernance forte qui garantit la transparence, la responsabilisation et la création de valeur à long terme. Les considérations ESG sont inscrites dans le cadre de la gouvernance d'entreprise de Symcor, ce qui permet une surveillance claire, une gestion structurée des risques et une conformité aux objectifs stratégiques de l'entreprise. D'un point de vue de l'ESG, le modèle de gouvernance de Symcor est conçu pour :

- intégrer les considérations ESG dans la prise de décision à tous les niveaux de l'organisation;
- assurer la supervision et la responsabilisation du conseil d'administration et de la direction en ce qui concerne les priorités en matière d'ESG;
- maintenir des politiques, des cadres de risque et des mécanismes de signalement qui soutiennent la croissance durable et la conformité à la réglementation.

La surveillance ESG de Symcor s'inscrit dans un cadre de gouvernance structuré, qui assure la clarté dans les communications, la prise de décision et la responsabilisation des équipes individuelles, de la direction et du conseil d'administration :

Conseil d'administration : assure la surveillance stratégique de l'ESG, examine les risques et les opportunités liés à l'ESG et veille à la conformité avec les objectifs de l'entreprise et les attentes des parties prenantes.

Équipe de la haute direction : met en œuvre la stratégie ESG, surveille les progrès et veille à ce que les principales initiatives ESG soient réalisées dans l'ensemble des fonctions de l'entreprise en temps opportun et de manière appropriée.

Équipe ESG : Dans le cadre de l'élaboration du programme ESG de Symcor, un directeur, un conseiller juridique principal du service juridique de Symcor et un spécialiste ESG ont dirigé ces travaux, secondés par le vice-président, Transition commerciale et le vice-président principal, chef des affaires juridiques et secrétaire général de Symcor. *ESG Global Advisors* et *Bloom ESG* (pour les émissions de GES) ont apporté leur expertise et leurs conseils. En plus de ces membres dévoués, de nombreuses équipes de Symcor – dont celles de la gestion des installations et de l'exploitation, des finances, des ressources humaines et des risques, entre autres – ont contribué à l'élaboration du programme ESG de Symcor. À l'avenir, Symcor affectera d'autres ressources à l'équipe ESG au fur et à mesure que l'entreprise développera et affinera son programme ESG.

Équipe des risques d'entreprise : En collaboration avec le CCR et le CDR de Symcor, elle facilite la surveillance de la gestion des risques liés aux facteurs ESG, en veillant à ce que ces risques soient traités avec la même rigueur que les risques opérationnels traditionnels. Pour en savoir plus sur l'approche de Symcor en matière de gestion des risques, se référer à la **Gestion des risques**, ci-dessus.

Leadership fonctionnel et unités commerciales : opérationnalisent les politiques et les engagements en matière d'ESG, notamment en prenant des mesures pour faire progresser le programme ESG de Symcor dans des domaines distincts en fonction de leur expertise en la matière. Ainsi, l'intégration de l'ESG dans les fonctions opérationnelles quotidiennes de Symcor est assurée.

Tous les membres du personnel : participent aux initiatives et fournissent des commentaires sur les activités ESG. L'élaboration du programme ESG de Symcor repose en partie sur l'acquisition à l'interne de connaissances et de capacités au sujet de l'ESG. Symcor a organisé des séances de formation avec des équipes et des dirigeants clés de l'entreprise afin d'établir une base commune de connaissances en ESG. Il s'agit également de comprendre comment les risques et les occasions d'affaires liés à l'ESG ont une incidence sur les activités de Symcor et demandent que soit adoptée une approche stratégique unifiée afin de les traiter de manière efficace. Ces séances de formation prévoyaient des discussions sur les tendances en matière de réglementation, les attentes des parties prenantes et la résilience à long terme de l'entreprise. La formation de l'ensemble du personnel, ainsi que la participation au programme ESG et aux initiatives de Symcor et les commentaires recueillis, composeront le programme ESG de Symcor en 2025 et au-delà.

Gouvernance ESG

Politiques et processus liés à l'ESG

Symcor dispose d'un ensemble de politiques en matière d'ESG, qui sont régulièrement passées en revue et mises à jour pour garantir leur pertinence et leur conformité avec les meilleures pratiques. Les principales politiques sont les suivantes :

Politique, cadre ou norme	Description
Cadre de gestion de la continuité des activités (« GCA »)	Définit la méthodologie GCA et le processus de planification de la continuité de Symcor pour gérer les risques liés aux perturbations, plus précisément l'application des politiques, le déroulement du programme, les rôles et responsabilités, les principes, les processus de planification et de préparation. Une méthodologie et un processus de planification de la reprise des activités après sinistre soutiennent le cadre de GCA et y sont inclus.
Politique de GCA	Définit les principes, les responsabilités et le cadre de gouvernance qui supervisent les processus destinés à rétablir les fonctions opérationnelles essentielles à la mission de l'entreprise. La politique permet à Symcor de mieux réagir en cas de perturbation importante ou prolongée de ses activités normales, tout en protégeant ses employés, ses actifs et les intérêts de ses clients.
Cadre et politique de GRE	Fondé sur les principes et les piliers de la norme ISO 31000 (surveillance des risques, acceptabilité et responsabilité, assurance et transparence), le cadre de GRE de Symcor lui permet de formaliser son approche de la gestion des risques en s'appuyant sur les pratiques de gestion des risques existantes et en les perfectionnant. En outre, ce cadre permet aux gammes de services et aux groupes de services d'appliquer des techniques pragmatiques de gestion des risques, de communiquer leurs connaissances et leur expérience, et de gérer les risques prioritaires de Symcor conformément aux objectifs stratégiques de l'entreprise et dans les limites de son goût du risque et de son niveau de tolérance. Les politiques de gestion des risques de Symcor établissent et décrivent les principes, les responsabilités et les exigences qui régissent l'identification et la gestion des risques prioritaires de Symcor. Pour en savoir plus sur le modèle de GRE de Symcor, se référer à la **Gestion des risques** du présent rapport.
Audit	Le groupe d'audit interne est chargé d'élaborer un plan d'audit portant sur les principaux risques au sein de l'organisation. Le plan d'audit est examiné et approuvé chaque année par le comité d'audit du conseil d'administration. Les risques et les contrôles clés sont évalués au cours d'audits individuels, et les risques résiduels identifiés sont présentés à la direction avec des recommandations à prendre en considération. Tous les risques identifiés dans le cadre du processus d'audit sont signalés tous les trimestres au comité d'audit et font l'objet d'un suivi avec le comité d'audit jusqu'à leur résolution. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le groupe et les pratiques d'audit interne de Symcor, se référer à la section **Intégrité professionnelle, éthique commerciale et comportement concurrentiel**, ci-dessous.
Processus de gestion de conformité à la réglementation	Définit le processus utilisé par Symcor pour surveiller les développements réglementaires et législatifs ayant une incidence sur les accords commerciaux, les activités et les opérations de Symcor

En plus de celles énumérées ci-dessus, Symcor dispose d'un nombre considérable de politiques et de cadres relatifs à l'ESG qui guident l'approche de l'entreprise à l'égard des facteurs ESG individuels, tels que la confidentialité des données et la gouvernance des données, la gestion du capital humain, etc. Ces politiques et cadres sont décrits dans la suite de ce rapport ESG, aux sections consacrées aux facteurs ESG individuels.

Gouvernance ESG

Diversité du conseil d'administration et de la direction

Symcor a vu le jour sous la forme d'une coentreprise entre trois des plus grandes institutions financières du Canada : **la Banque Toronto-Dominion**, **la Banque Royale du Canada** et **la Banque de Montréal**. De l'histoire de la création de Symcor découle notre structure actuelle d'entreprise et de gouvernance en tant que société privée, réglementée par le gouvernement fédéral et détenue par trois des entreprises leaders les plus respectées du Canada. Le conseil d'administration de Symcor est composé de représentants des organisations actionnaires et du PDG de Symcor, conformément à la convention d'actionnaires de l'entreprise.

Symcor s'engage à favoriser la diversité du leadership à tous les niveaux de son organisation, en veillant à ce que le processus décisionnel reflète un large éventail de perspectives et d'expériences.

Confidentialité des données et gouvernance des données

Importance

Symcor est un partenaire de confiance dont le rôle consiste à traiter des données financières et opérationnelles extrêmement sensibles. La sécurité et la confidentialité des données font donc partie intégrante de ses activités. Compte tenu des cybermenaces croissantes et des exigences réglementaires complexes, le maintien d'un cadre de gouvernance robuste n'est pas seulement un impératif – c'est aussi un avantage concurrentiel.

La société Symcor est depuis longtemps reconnue comme un chef de file en matière de sécurité, de gouvernance et de confidentialité des données, définissant sans cesse la norme en matière de conformité et d'innovation dans le domaine des échanges de données sécurisés. Symcor sert depuis longtemps les plus grandes institutions financières du Canada et évolue dans un environnement hautement réglementé où la sécurité est primordiale. Dans ces conditions, toutes les données sont gérées avec le plus haut niveau de confidentialité, d'intégrité et de responsabilité.

En intégrant des pratiques strictes en matière de confidentialité et de gouvernance des données, et en renforçant continuellement son infrastructure de données, Symcor veille au respect de ce qui suit :

- Conformité aux lois sur la protection des données, ce qui réduit le risque de sanctions réglementaires.
- Résilience face aux cybermenaces émergentes grâce à des stratégies avancées d'atténuation des risques.
- Renforcement de la confiance des clients en faisant preuve de responsabilité et de leadership dans la gestion sécurisée des données.

Approche

Supervision du conseil d'administration et responsabilité de la direction :

- Les résultats de l'audit annuel de la gestion des données sont présentés au conseil d'administration de Symcor. En outre, des rapports trimestriels sur les risques sont fournis au vice-président, chef de l'audit interne et des risques chez Symcor, qui présente à son tour les éléments importants au comité d'audit du conseil d'administration.
- Le chef des services juridiques de Symcor supervise le Bureau de la confiance et des données de Symcor, qui est composé d'une équipe de professionnels de la gouvernance des données et de la confidentialité. Le chef des services juridiques de Symcor est également chef de la protection des renseignements personnels de l'entreprise, chargé du respect des obligations en matière de confidentialité et responsable délégué de la protection des renseignements personnels de l'entreprise.
- Les risques liés à la confidentialité et à la gouvernance des données ont été pris en compte dans l'approche de Symcor en matière de gestion des risques d'entreprise. Pour concilier l'innovation et la responsabilisation, Symcor intègre la confidentialité et la gouvernance des données dès la conception dans tous les processus associés aux données. Le Bureau de la confiance et des données traite les risques de manière proactive par le biais de la classification des données, de la gestion des accès et des audits de tiers afin de minimiser l'exposition aux violations ou à l'utilisation abusive. En outre, l'équipe travaille en étroite collaboration avec les gammes de services de toute l'entreprise pour proposer des formations et des mesures de sensibilisation, des conseils et de l'aide. Sont également proposés aux équipes commerciales des conseils et des recommandations sur les exigences réglementaires en matière de données et de confidentialité et sur l'atténuation des risques.

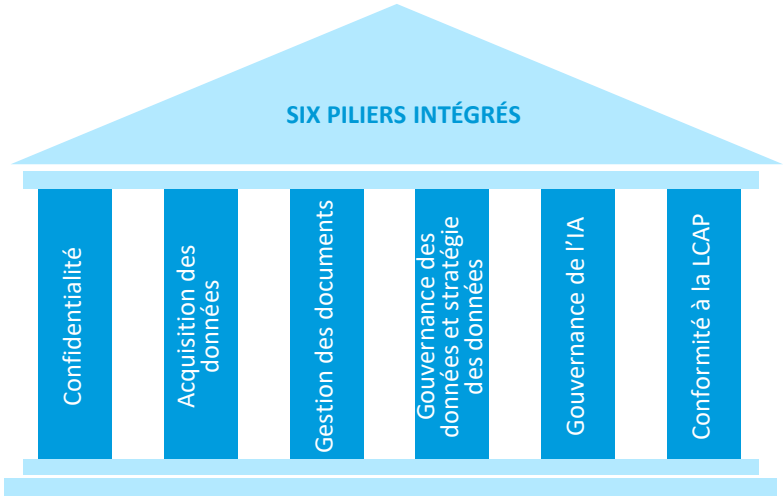

- Il appartient au Bureau de la confiance et des données d'assurer la protection et la gouvernance des renseignements personnels et confidentiels conformément aux attentes réglementaires et aux normes sectorielles. Pour conserver sa position de leader dans le secteur, le Bureau de la confiance et des données de Symcor supervise **six piliers intégrés**. Ces piliers permettent à Symcor de s'adapter de manière proactive à l'évolution du paysage réglementaire et technologique, en veillant à ce que ses pratiques en matière de données soient non seulement conformes, mais aussi exemplaires du point de vue de la confiance et de la fiabilité.

Confidentialité des données et gouvernance des données

Politiques, principes et cadres de gouvernance clés

Les principes de confidentialité des données de gouvernance des données de Symcor privilégient la responsabilisation, la transparence et l'atténuation des risques lorsqu'il s'agit de recueillir, d'utiliser et de conserver les données des clients et des employés. Les thèmes abordés dans nos politiques sont les suivants :

- **Finalité-Restriction :** Les données ne sont recueillies que pour des besoins professionnels précis et légitimes, avec consentement explicite si nécessaire.
- **Minimisation et conservation :** Nous conservons les renseignements sur les clients uniquement pour la durée nécessaire, conformément aux exigences légales et aux objectifs commerciaux, et nous procédons à des contrôles réguliers en vue de leur suppression.
- **Surveillance par des tiers :** Les fournisseurs et les partenaires qui traitent des données doivent se conformer aux normes contractuelles de Symcor en matière de confidentialité et de sécurité.

Les politiques, cadres et normes clés sont les suivants :

Politique, cadre ou norme	Description
Cadre de la gouvernance des données	Définit la structure de base pour la gestion des données en tant qu'actif stratégique. Les principaux éléments du cadre sont les suivants : › Définir les objectifs principaux qui orientent le programme de gouvernance des données. › Décrire les compétences de base du programme nécessaires pour atteindre les objectifs selon quatre piliers fondamentaux : gestion du cycle de vie des données, risque et conformité des données, gestion des données et interopérabilité des données.
Gouvernance des données et politique de traitement des renseignements personnels	Définit l'orientation et les principes directeurs de la gouvernance des données de Symcor et l'opérationnalisation du modèle d'interaction de la gouvernance des données de Symcor. Les principaux éléments de la politique sont les suivants : › Définir la structure du programme de gouvernance des données et les responsabilités des différents rôles de gouvernance des données au sein de l'entreprise. › Décrire les pratiques à suivre par l'ensemble du personnel de Symcor qui traite les données de Symcor ou des clients tout au long de leur cycle de vie .
Politique de confidentialité pour les données des clients	Décrit les principes qui protègent la confidentialité des données des clients que Symcor traite pour le compte des clients dans le cadre de ses services. Ces principes sont établis par les obligations de protection de la confidentialité énoncées dans les ententes avec les clients, ainsi que par les lois canadiennes fédérales et provinciales applicables en matière de protection de la vie privée. Symcor s'engage à respecter l'esprit et l'intention de ces exigences légales et réglementaires.
Politique de confidentialité pour le personnel	Renseigne le personnel sur les pratiques de Symcor concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels du personnel dans le but de gérer la relation de travail ou l'engagement, ainsi que d'évaluer et d'améliorer le milieu de travail chez Symcor. Ce principe décrit également les responsabilités du personnel lorsqu'il gère des renseignements personnels.
Politique de conformité à la LCAP	La politique de conformité à la LCAP est conçue pour veiller à ce que Symcor respecte la *Loi canadienne anti-pourriel* (« LCAP »). Cette loi régit l'envoi de messages électroniques commerciaux, l'installation de programmes informatiques et autres activités visant à protéger les consommateurs et les entreprises contre les pourriels et les menaces électroniques. Les éléments clés de cette politique comprennent un cadre de conformité pour les messages électroniques commerciaux, des procédures de gestion du consentement à l'envoi de messages électroniques commerciaux et des exigences en matière de tenue de registres.
Politique de gestion des documents et délai de conservation	Régit la manière dont les documents (physiques ou numériques) sont stockés, archivés et éliminés. Les périodes de conservation pour les catégories de données sont fournies à des fins juridiques, opérationnelles et autres.

Confidentialité des données et gouvernance des données

Programmes et initiatives clés

- **Protocoles de gouvernance de l'IA :** garantir une utilisation éthique et transparente de l'IA, en particulier dans le domaine de l'analyse des données et de l'automatisation.
- **Examens de conformité réglementaire** : passer en revue et mettre à jour régulièrement des politiques de confidentialité des données, pour veiller à la conformité avec les réglementations en constante évolution, en particulier la LCAP.
- **Évaluations de l'impact sur la confidentialité :** veiller à ce que toute initiative ou tout fournisseur concerné par la collecte de renseignements personnels soit évalué pour déterminer le risque lié à la réglementation et s'assurer que des contrôles spécifiques sont mis en place pour minimiser le risque, conformément au goût du risque de l'organisation, avant que toute collecte, utilisation ou divulgation d'information prévue ne soit effectuée.

Performance

- Les membres du personnel sont tenus de passer en revue la politique de confidentialité pour le personnel et d'en attester une fois par an. Cette politique permet à tous les membres du personnel de comprendre comment leurs renseignements peuvent être utilisés par l'organisation pour faciliter la relation employé-employeur ou entrepreneur-fournisseur, en plus des obligations du personnel qui gère des renseignements personnels, notamment ceux de nos clients.
- En 2024, Symcor a organisé sa semaine annuelle de la Confidentialité des données, composée de diverses initiatives (conférences, séances de questions-réponses et activités d'engagement des employés) pour renforcer l'adoption de bonnes pratiques en matière de données par l'ensemble du personnel de Symcor.
- Symcor a mis en œuvre et intégré les modifications nécessaires pour se conformer à la *Loi 25* du Québec (anciennement Projet de loi 64).
- Symcor poursuit également le développement des initiatives de gouvernance des données pour faire face aux risques émergents liés à l'IA, à l'infonuagique et à la transformation numérique.

Sécurité des données et gestion des risques systémiques liés aux perturbations technologiques

Importance

Entreprise axée sur la technologie, Symcor exploite une infrastructure essentielle qui prend en charge les transactions financières, le traitement sécurisé des données et les opérations numériques. Ses priorités absolues portent sur la confiance, la confidentialité et la sécurisation des systèmes et des renseignements sur les clients. En outre, la résilience contre les perturbations technologiques est fondamentale pour la continuité des activités, la cybersécurité et la stabilité opérationnelle.

La dépendance croissante à l'infonuagique, à l'IA et aux systèmes interconnectés, augmente le risque de cybermenaces et de défaillances technologiques. Pour atténuer ces risques, Symcor intègre la gestion des risques systémiques dans sa gouvernance technologique, pour assurer ce qui suit :

- Des mesures de cybersécurité avancées pour prévenir la violation des données, contrer les activités malveillantes et répondre à un paysage de menaces en constante évolution.
- Une continuité opérationnelle, même en cas de perturbations technologiques ou de pannes de système.
- Une adaptation permanente aux exigences réglementaires et de conformité, ainsi qu'aux normes industrielles en constante évolution.

Approche

L'approche de Symcor en matière de sécurité des renseignements repose sur les principes fondamentaux de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité. Ces principes régissent le développement et la maintenance d'infrastructures de réseaux et de systèmes sécurisés qui protègent les données sensibles. Grâce à une stratégie de « défense en profondeur », nous mettons en œuvre de nombreux niveaux de contrôles de sécurité pour atténuer les risques, de sorte qu'en cas de défaillance d'un contrôle, les autres continuent à assurer la protection.

Nos politiques, nos normes et nos pratiques sont en phase avec **des cadres et des normes mondialement reconnus, notamment ISO/IEC 27002, NIST 800-53, la Cloud Controls Matrix (« CCM ») et PCI DSS**, ce qui permet d'établir une base solide pour la sécurité et la conformité. En soutien à cette approche en niveaux, les exigences de sécurité sont intégrées au cycle de vie d'élaboration des logiciels, en incorporant la gestion des risques et les pratiques de conformité à chaque étape du développement du produit, de la conception initiale jusqu'au déploiement final.

Supervision du conseil d'administration et responsabilité de la direction :

- Symcor exerce une gouvernance forte sur les risques liés à la technologie et à la cybersécurité au moyen d'une surveillance structurée et des rapports réguliers adressés à son conseil d'administration. Ces rapports offrent au conseil d'administration une visibilité sur les profils de risque, les principaux indicateurs de risque, les tendances des menaces émergentes et la planification de la résilience de l'infrastructure – ce qui témoigne de l'engagement continu de Symcor à protéger les systèmes vitaux, les données et la confiance de ses clients.
- Le vice-président principal et directeur de l'information de Symcor est responsable de la prestation stratégique et de la supervision des services et de l'infrastructure de technologie de l'information. Il dirige plusieurs équipes dans les domaines de l'architecture d'entreprise, du développement des applications, de l'ingénierie logicielle, des opérations d'infrastructure et de la gestion des services. Le but est de veiller à ce que les opérations technologiques soient sûres, fiables et résilientes, et soutiennent la stabilité de l'organisation tout en renforçant la confiance des parties prenantes.
- Le responsable de la sécurité de l'information de Symcor supervise le programme de cybersécurité de l'organisation, en mettant l'accent sur la sécurité informatique, la gestion des risques TI, la conformité et la protection des actifs et des systèmes d'information. Il bénéficie du soutien d'équipes spécialisées dans les domaines de la gestion des risques TI et de la conformité, des opérations de cybersécurité, de la sécurité des applications, et de la gestion des identités et des accès pour protéger les actifs informationnels de Symcor.
- La surveillance des risques liés à la technologie, qui comprend la cybersécurité, l'infrastructure et les risques d'interruption de service, fait partie du cadre plus large de la gestion des risques d'entreprise de Symcor. Ces risques sont activement surveillés et réévalués pour veiller à ce que les contrôles, les plans d'atténuation et les procédures d'escalade hiérarchique appropriés soient en place. La surveillance est assurée par le CCR et le CDR, de sorte que la prise de décision, la gouvernance, la responsabilité interfonctionnelle et la conformité aux exigences réglementaires et aux attentes externes, telles que celles de nos clients, se fassent en toute connaissance de cause.

Sécurité des données et gestion des risques systémiques liés aux perturbations technologiques

Politiques, principes et cadres de gouvernance clés

Les politiques, cadres et normes de Symcor en matière de sécurité de l'information sont régulièrement mis à jour afin de refléter l'évolution des meilleures pratiques du secteur, des exigences de la réglementation et des attentes des parties prenantes. Les principales politiques, principes et cadres de gouvernance sont résumés ci-dessous.

Politique, cadre ou norme	Description
Contrôles informatiques et cadre de conformité	Fournit un soutien à toutes les gammes de services afin d'assurer le respect des obligations de conformité et des exigences contractuelles liées aux contrôles technologiques.
Politique des risques TI	Définit une approche structurée pour identifier, gérer et hiérarchiser les risques liés aux TI en les intégrant dans les activités de planification et d'exploitation afin de protéger les renseignements et les actifs informationnels de Symcor et de ses clients.
Politique de sécurité de l'information	Définit les exigences de Symcor en matière de sécurité de l'information pour les personnes, les processus, les procédures, les normes et la technologie, dans le but de soutenir l'engagement de l'organisation envers la protection des données, la conformité réglementaire et l'intégrité opérationnelle.
Normes de sécurité de l'information	Définissent des exigences de sécurité détaillées pour tous les employés, les entrepreneurs et les utilisateurs des systèmes informatisés de Symcor. Les normes s'appliquent à tous les systèmes, applications et réseaux gérés par Symcor, et sont conformes aux cadres reconnus par l'industrie (c'est-à-dire ISO 27001/2, NIST 800-53). Elles assurent la protection constante des actifs informationnels tout en renforçant la conformité aux réglementations, la résilience opérationnelle et la confiance des parties prenantes.
Cadre de cybersécurité pour la continuité des activités	Élabore une approche structurée pour la gestion des crises cyber. Le cadre facilite la prise de décision en définissant clairement le rôle des dirigeants et des équipes concernées en cas de crise de cybersécurité. Il permet à l'équipe de gestion des crises de Symcor de réagir rapidement à un cyberincident et de coordonner une réponse organisée et unifiée à l'échelle de l'entreprise. Il protège les parties prenantes en donnant la priorité aux intérêts des clients, des fournisseurs et des employés, et en garantissant la sécurité des données. Il guide également les communications stratégiques et ciblées pendant et après un cyberincident.

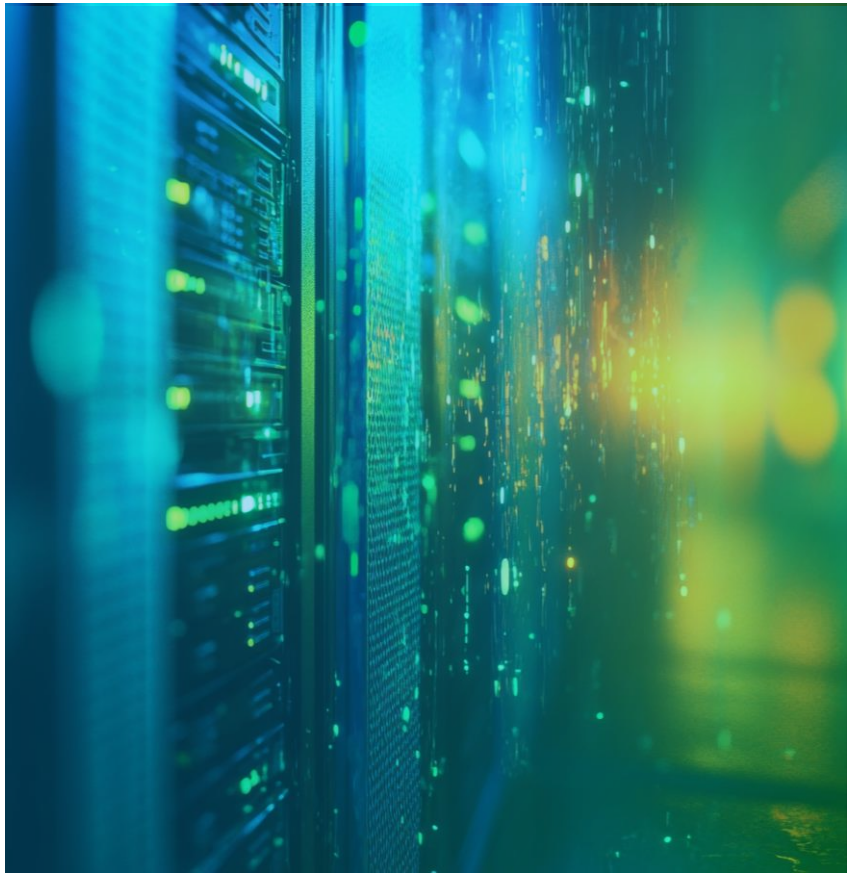

Sécurité des données et gestion des risques systémiques liés aux perturbations technologiques

Programmes et initiatives clés

Symcor renforce continuellement ses pratiques en matière de cybersécurité et de gouvernance des données afin de respecter les normes les plus strictes en matière de protection des données, de résilience opérationnelle et de conformité aux réglementations. Ces pratiques s'articulent autour des axes suivants :

Audits, évaluations et examens internes et externes exhaustifs :
Ils assurent la validation indépendante des contrôles et la conformité aux cadres reconnus (soit ISO/IEC 27001, NIST). Par exemple, chaque année, Symcor se soumet à une évaluation indépendante tierce de ses contrôles en matière de protection des données et de sécurité de l'information. Cet examen exhaustif évalue tous les domaines de service pertinents, en particulier les domaines de sécurité conformes aux normes ISO/IEC 27002. Les domaines de contrôle sont évalués à l'aide d'un modèle de maturité des capacités, qui donne un aperçu de l'efficacité et de la maturité opérationnelle des pratiques de Symcor. Symcor respecte ou dépasse systématiquement les normes de l'industrie et les niveaux de maturité de ses pairs, ce qui reflète son engagement fort en faveur de la gouvernance, de la conformité et de la protection des données et des actifs informationnels.

Examens et évaluations de sécurité planifiés :
Ils sont effectués régulièrement afin d'identifier, d'évaluer et de corriger de manière proactive les vulnérabilités potentielles. Les risques liés à la cybersécurité et à la sécurité de l'information sont réévalués en permanence pour prendre en compte l'évolution des menaces et des priorités de l'entreprise. Cette approche favorise la prise de conscience et la collaboration à l'échelle de l'entreprise, ce qui contribue à préserver la résilience opérationnelle et à renforcer la confiance des parties prenantes (notamment les employés, les partenaires et les clients).

Supervision permanente et contrôle de la sécurité en temps réel :
Ils permettent de détecter et de réagir rapidement aux menaces émergentes, pour soutenir la continuité des activités et l'intégrité des données. Symcor utilise une approche de « défense en profondeur », en appliquant plusieurs niveaux de contrôle pour réduire la probabilité de défaillance d'un contrôle quelconque et ses conséquences. Ces contrôles sont revus périodiquement pour s'assurer de leur efficacité et pour remédier aux éventuelles lacunes.

Promouvoir une culture de sensibilisation :
Une solide culture de sensibilisation à la sécurité est intégrée partout chez Symcor grâce à la formation continue des employés sur les meilleures pratiques en matière de cybersécurité et de confidentialité des données. L'objectif est de renforcer la préparation organisationnelle de Symcor et de consolider une culture de responsabilité partagée.

Investissements :
Symcor dispose de moyens de détection des menaces, de surveillance et d'intervention en cas d'incident, qu'elle soutient par des investissements continus dans l'infrastructure de cybersécurité et dans les talents qualifiés.

Performance

Symcor mesure et évalue continuellement la performance de son programme de sécurité de l'information à l'aide d'indicateurs de risque clés, de résultats d'audits et de la gestion des risques. Cette approche axée sur les données garantit une conformité continue aux normes de l'industrie et aux attentes réglementaires, tout en renforçant l'efficacité de la gouvernance, la résilience opérationnelle et la confiance des parties prenantes. Dans le cadre de ces efforts continus, les indicateurs de risque clés sont revus et mis à jour afin de refléter les changements dans le paysage évolutif des menaces et les exigences Internet. Ainsi, la pertinence et l'efficacité de la surveillance des risques se maintiennent.

Intégrité professionnelle, éthique des affaires et comportement concurrentiel

Importance

Les activités de Symcor reposent sur la confiance, l'intégrité et une gouvernance d'entreprise responsable. L'adoption de normes éthiques rigoureuses et de cadres de conformité est un garant de la confiance des parties prenantes et du respect des réglementations.

Une gouvernance éthique est essentielle au maintien de la crédibilité, de la conformité réglementaire et de la continuité des activités. La transparence, la concurrence loyale et les pratiques commerciales responsables protègent :

- la réputation de Symcor en tant que partenaire de confiance des institutions financières et des industries réglementées;
- la conformité juridique et la crédibilité en matière de gouvernance;
- la confiance des parties prenantes et la durabilité à long terme des affaires.

Approche

Supervision du conseil d'administration et responsabilité de la direction :

- La gouvernance éthique figure parmi les priorités du conseil d'administration et fait partie intégrante de la surveillance de la gouvernance en matière de risques et de conformité de l'entreprise. Le comité d'audit du conseil d'administration supervise, entre autres, les contrôles internes, l'audit interne et externe, les rapports financiers et la gestion des risques d'entreprise.
- Le directeur financier de Symcor joue un rôle déterminant dans la supervision des opérations financières et de gestion des risques de l'entreprise, conformément à la vision et à la mission d'ensemble de celle-ci. Les services de comptabilité, de trésorerie et de fiscalité, de planification et d'analyse financières, de planification de la continuité des activités, de gestion des risques d'entreprise, de sécurité d'entreprise et d'approvisionnement relèvent du directeur financier de Symcor. Ces équipes travaillent ensemble pour garantir, entre autres priorités, l'exactitude des rapports financiers et le respect des réglementations en vigueur.
- Le directeur des affaires juridiques de Symcor supervise les fonctions juridiques, contractuelles et réglementaires de l'entreprise, ainsi que la conformité aux meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. En tant que secrétaire général du conseil d'administration, le directeur des affaires juridiques de Symcor avise le conseil d'administration sur les questions de gouvernance.
- Le vice-président, chef de l'audit interne et de la gestion des risques de Symcor dirige le groupe d'audit interne de Symcor, qui est composé d'auditeurs expérimentés détenant divers titres professionnels en comptabilité et en audit. Afin de préserver son indépendance vis-à-vis de la direction de Symcor, le vice-président, chef de l'audit interne et de la gestion des risques relève fonctionnellement du président du comité d'audit et administrativement du directeur financier.
- Les équipes des finances, de la sécurité et des enquêtes en entreprise, et des ressources humaines de Symcor sont chargées d'enquêter sur les questions relevant des politiques de Symcor en matière de lutte contre la corruption, d'éthique et d'intégrité.

Intégrité professionnelle, éthique des affaires et comportement concurrentiel

Politiques, principes et cadres de gouvernance clés

Symcor a mis en place un certain nombre de politiques, de normes et de cadres pour veiller à ce que l'entreprise maintienne un niveau élevé d'intégrité professionnelle, mène ses activités de manière éthique et conforme aux exigences du marché, et demeure un partenaire de confiance pour ses clients et ses parties prenantes :

Politique, cadre ou norme	Description
Code de conduite	Définit les attentes éthiques, les directives en matière de conflits d'intérêts et les normes de responsabilité d'entreprise pour tous les employés et les entrepreneurs. Le Code de conduite stipule que le personnel doit se comporter avec équité, honnêteté et intégrité, et adhérer aux principes d'égalité, de respect et de non-discrimination. Le Code de conduite décrit les exigences et les processus relatifs au maintien de la confidentialité et de la vie privée, à l'utilisation de la technologie et à la sécurité de l'information, à la prévention et à la gestion des conflits d'intérêts, à la corruption et aux interdictions de délit d'initié et de tuyautage, aux processus de signalement des problèmes ou des cas de non-respect du Code de conduite, aux enquêtes et aux mesures disciplinaires applicables.
Politique de délégation des pouvoirs	Définit les parties habilitées à approuver les transactions commerciales, les contrats et les engagements juridiquement contraignants pour la société. Elle permet de déléguer les décisions aux niveaux appropriés, d'élargir la responsabilité, de prendre des décisions efficaces et de s'assurer que les risques importants pour la société sont pris en compte de manière adéquate. La politique est conforme aux statuts de Symcor et à la convention des actionnaires.
Politique de sécurité de l'entreprise, et normes, procédures et directives pour la sécurité de l'entreprise	Définit les responsabilités de l'ensemble du personnel en matière de sécurité de l'entreprise, notamment la procédure d'alerte professionnelle confidentielle (voir la description du service d'assistance téléphonique confidentiel TIPS ci-dessous). La politique et les normes contribuent conjointement au maintien d'un milieu de travail et d'un environnement de production sécuritaires et à la réduction des risques de pertes dues à une exposition ou à une atteinte à la sécurité.
Ligne d'assistance téléphonique TIPS et portail Web	Le programme TIPS de Symcor est une ligne d'assistance confidentielle que les employés peuvent utiliser pour signaler de manière anonyme toute suspicion d'acte malhonnête, de problème d'intégrité ou de fraude, d'incident de sécurité et de violation du Code de conduite ou autres politiques de Symcor. Il est également possible de signaler ces problèmes de manière confidentielle via un portail en ligne.
Politique en matière de harcèlement, de discrimination et de violence sur les lieux de travail	Se référer à la section **Gestion du capital humain et droits de la personne** du présent rapport pour toute discussion concernant cette politique.
Politique de gestion des documents	Se référer à la section **Confidentialité des données et gouvernance des données** du présent rapport pour toute discussion concernant cette politique.

Intégrité professionnelle, éthique des affaires et comportement concurrentiel

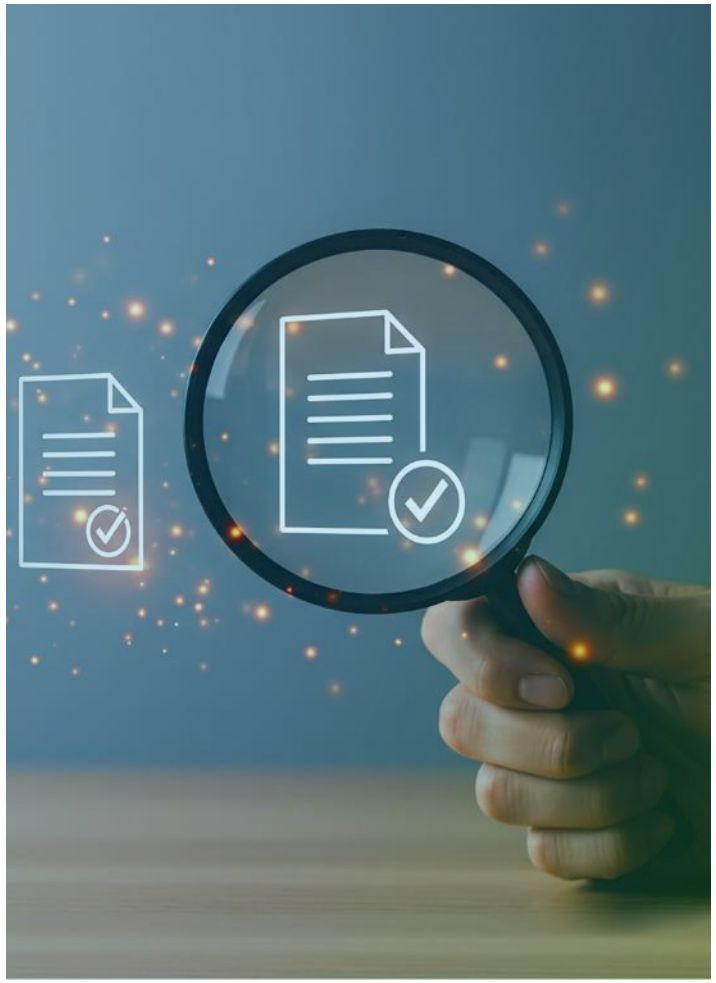

Programmes, initiatives et performance clés

Formation annuelle sur les risques :
Dans le cadre de son engagement en faveur d'une gestion efficace des risques, de l'intégrité professionnelle et d'une conduite éthique, Symcor dispense une formation annuelle sur les risques à ses employés. Cette formation annuelle couvre plusieurs domaines, soit la gestion des risques d'entreprise, la planification de la continuité des activités, la confidentialité, le Code de conduite, la sécurité de l'information et de l'entreprise, ainsi que la santé et la sécurité. Le contenu de la formation est révisé chaque année par les responsables des services concernés et mis à jour afin de refléter ce qui a changé dans les meilleures pratiques, la réglementation et les nouveaux domaines d'intérêt. La formation annuelle sur les risques complète les autres programmes de formation et exigences en vigueur chez Symcor, tels que la formation à l'embauche et la formation spécifique à chaque poste.

Code de conduite :
Les employés sont tenus de prendre connaissance du Code de conduite de Symcor et de le reconnaître lors de leur entrée en fonction, et chaque année par la suite.

Audit :
Le groupe d'audit interne de Symcor est régi par un mandat d'audit interne qui définit son objectif, son autorité, ses responsabilités et son indépendance par rapport à la direction de Symcor. Le groupe de l'audit interne est chargé d'élaborer un plan d'audit portant sur les principaux risques au sein de l'organisation. Le plan d'audit est examiné et approuvé chaque année par le comité d'audit du conseil d'administration. Les principaux risques et contrôles sont évalués au cours d'audits individuels, et les risques résiduels identifiés sont présentés à la direction pour examen, accompagnés de recommandations à prendre en considération. Tous les risques identifiés dans le cadre du processus d'audit font l'objet d'un rapport trimestriel au comité d'audit et sont suivis par le comité jusqu'à leur résolution.

Prévention de la fraude :
Des audits et évaluations périodiques renforcent les contrôles internes et la formation des employés pour souligner l'importance de repérer et signaler les activités suspectes. Des rapports trimestriels sur les risques de fraude et une évaluation annuelle des risques de fraude sont réalisés par l'équipe des services de gestion des risques (d'entreprise) de Symcor et sont présentés au comité d'audit du conseil d'administration. En outre, Symcor a mis en place des procédures claires de notification et d'intervention en cas d'incident, afin de réagir rapidement en cas de fraude (par exemple, la ligne d'assistance téléphonique TIPS et le portail Web, évoqués ci-dessus).

Transparence et pratiques équitables :
Symcor s'engage à respecter la transparence, à adopter des pratiques concurrentielles équitables et à appliquer des mesures de lutte contre la corruption. Cet engagement fait partie de la génétique de l'entreprise et se reflète dans ses activités quotidiennes afin de favoriser une solide culture de la responsabilité. Les dirigeants et les services ont recours aux assemblées générales des employés et aux campagnes de sensibilisation à l'échelle de l'entreprise pour communiquer des mises à jour sur les activités de l'entreprise et faire en sorte que les employés soient au courant des attentes majeures de Symcor, ainsi que des procédures pour signaler les infractions présumées aux politiques de Symcor.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Importance

L'équipe de gestion des achats et des fournisseurs de Symcor gère les relations de Symcor avec les fournisseurs externes. L'équipe veille non seulement à ce que Symcor puisse obtenir des produits et des services de haute qualité à des prix compétitifs, mais elle joue également un rôle central dans l'identification, la gestion et l'atténuation des risques tout en exploitant les opportunités de croissance. L'approche de Symcor en matière d'approvisionnement et de gestion des fournisseurs repose sur les principes suivants :

- **Réduction des risques grâce à la performance et à la fiabilité des fournisseurs :** Nous assurons le bon déroulement des opérations commerciales en surveillant et en évaluant de près la performance des fournisseurs – nous veillons à ce qu'ils respectent les réglementations en vigueur, les normes sectorielles et les pratiques éthiques – en établissant des relations solides avec eux afin de garantir la mise en place de plans d'intervention en cas d'urgence.
- **Des opportunités à exploiter :** En établissant des relations solides et en participant à des discussions stratégiques avec les fournisseurs importants, l'équipe chargée des achats et de la gestion des fournisseurs peut identifier des opportunités d'innovation, de collaboration et d'accords mutuellement bénéfiques. Il peut s'agir d'un accès à de nouvelles technologies, de nouveaux produits ou de nouveaux services.
- **Incidence sur l'entreprise et les parties prenantes au sens large, pour assurer la satisfaction et la fidélisation de la clientèle :** Une gestion efficace des fournisseurs se traduit par une qualité uniforme des produits, une prestation de services en temps voulu et une valeur ajoutée pour les clients de Symcor. Cela permet de préserver la satisfaction et la fidélité des clients, essentielles à notre réussite commerciale à long terme.
- **Croissance durable et investissements ajustés au risque :** En gérant les relations avec les fournisseurs de manière à privilégier les engagements stratégiques à long terme et l'atténuation des risques, l'équipe chargée des achats et de la gestion des fournisseurs aide Symcor à prendre des décisions éclairées concernant ses investissements. Cela permet à l'entreprise non seulement de prospérer aujourd'hui, mais aussi de se positionner favorablement pour assurer une croissance durable à l'avenir, au profit de ses employés, de ses clients et de ses actionnaires.

Approche

Supervision du conseil d'administration et responsabilité de la direction :

- L'équipe des achats et de la gestion des fournisseurs de Symcor établit, entretient, surveille et évalue les relations de Symcor avec ses fournisseurs afin d'obtenir de bons résultats et d'établir des partenariats stratégiques. L'équipe s'efforce d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les risques liés aux tiers qui pourraient avoir un impact sur les opérations et la réputation de l'organisation. Elle s'efforce également de maximiser la valeur des investissements de la société dans les fournisseurs externes. L'équipe des achats et de la gestion des fournisseurs de Symcor est dirigée par un directeur, Services des approvisionnements, qui relève du directeur financier de Symcor.
- Les risques liés à l'approvisionnement sont pris en compte dans l'approche de Symcor à la gestion des risques d'entreprise. Ils sont pris en compte à la fois par le CCR et le CDR pour assurer une surveillance proactive et adopter des stratégies d'atténuation des risques. Tous les trimestres, l'équipe des achats et de la gestion des fournisseurs fournit des rapports à l'équipe des services de gestion des risques (d'entreprise) de Symcor pour décrire les risques associés aux vendeurs, fournisseurs ou partenaires tiers. Ces rapports comprennent des évaluations des risques liés aux fournisseurs, de leurs performances, de leur statut de conformité et de tout risque émergent, tel que l'instabilité géopolitique, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou les modifications de la réglementation. Tout risque notable est alors transmis au conseil d'administration pour examen approfondi et prise de décision.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Politiques, principes et cadres de gouvernance clés

Politique, cadre ou norme	Description
Cadre d'approvisionnement et de gestion des fournisseurs	Décrit les objectifs du service des achats et de la gestion des fournisseurs ainsi que les processus associés pour l'acquisition de produits et de services abordables et de qualité afin de répondre aux exigences et aux obligations de Symcor. Les exigences et processus d'approvisionnement respectent la politique d'approvisionnement et de gestion des fournisseurs pour veiller à ce que le service adhère aux politiques pertinentes de Symcor et aux normes éthiques élevées attendues de tous les employés de Symcor.
Politique d'approvisionnement et de gestion des fournisseurs	Définit les exigences de haut niveau relatives à la conclusion d'un accord commercial avec un fournisseur pour l'achat de produits, de services ou d'autres activités, fonctions ou processus d'affaires entrepris au nom de Symcor.
Cadre de gestion des risques liés aux tiers (« GRLT »)	Décrit l'approche de Symcor en matière de gestion des risques liés aux tiers, notamment par l'identification, la mesure, le suivi, le signalement et le contrôle des activités dans le cadre d'accords avec des tiers. Les définitions, les principes, les principales parties prenantes et leurs responsabilités, ainsi que les composantes du cycle de vie de GRLT y sont décrits.
Politique de GRLT	Décrit les exigences minimales, ainsi que les responsabilités, les rôles et les obligations clairement définis, pour l'identification et l'atténuation systématiques, continues et efficaces des risques associés aux mandats de tierces parties au sein de Symcor. La politique de GRLT fournit une approche structurée et cohérente de la gestion des risques liés aux relations avec les tiers, qui cadre avec la stratégie de l'entreprise, les exigences réglementaires et les pratiques de l'industrie.

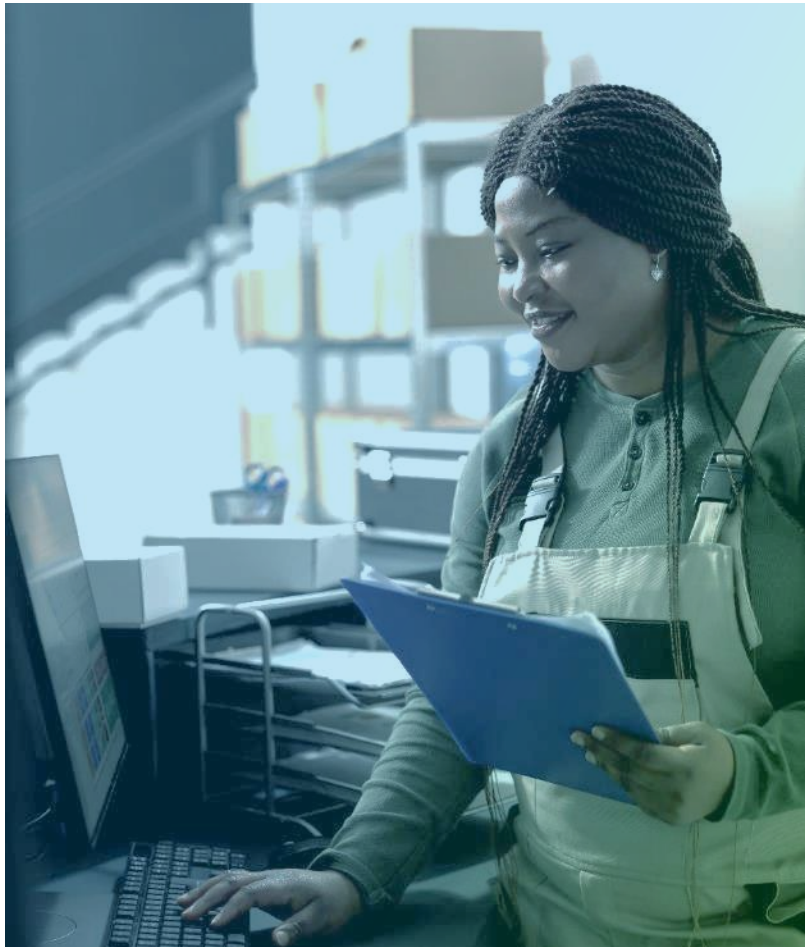

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Programmes et initiatives clés

L'équipe des achats et de la gestion des fournisseurs agit selon trois principes :

- **Approvisionnement**
  Établissement de relations avec la branche d'activités, liaison avec le service à la clientèle et solutions d'entreprise (s'il y a lieu), en plus de la recherche de fournisseurs, du processus de diligence raisonnable, des négociations, des contrats, des renouvellements et des processus de demande d'achat et de commande d'achat.
- **Gestion des fournisseurs**
  Établissement et gouvernance des relations entre les fournisseurs et les branches d'activités, ainsi que gouvernance de la gestion des fournisseurs en fonction de l'importance commerciale et du potentiel d'approvisionnement de la relation.
- **GRLT**
  Évaluation et suivi par un tiers de la diligence raisonnable des risques prioritaires, notamment des facteurs liés à l'ESG tels que la sécurité de l'information, la confidentialité et la gouvernance des données, la continuité des activités et autres.

Performance

- Au cours de l'exercice 2024, Symcor a lancé un programme de GRLT conforme aux lignes directrices et aux exigences du BSIF.
- À l'avenir, à mesure que le programme de GRLT poursuivra son évolution, Symcor examinera et révisera la politique et le cadre de GRLT au besoin pour s'assurer qu'ils restent en phase avec l'évolution de nos besoins et les normes sectorielles. Lors des prochaines révisions du programme de GRLT, d'autres questionnaires sur les risques inhérents pourraient être élaborés et inclus dans le processus de GRLT.

Société

Société

Chez Symcor, la responsabilité sociale est au cœur de nos activités. Nous reconnaissons que favoriser un milieu de travail inclusif, équitable, sécuritaire et solidaire n'est pas seulement un engagement, mais un avantage stratégique qui stimule l'engagement des employés, la résilience de l'organisation et la création de valeur à long terme.

En tant qu'employeur régi par le gouvernement fédéral, Symcor adopte une approche structurée et proactive de la gestion des facteurs sociaux. Nous veillons à ce que nos politiques et nos programmes respectent et, le plus souvent, dépassent les exigences législatives tout en ayant un impact significatif sur nos employés, nos clients et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nos efforts reposent sur un cadre de gouvernance solide qui intègre l'égalité en matière d'emploi, le bien-être de la main-d'œuvre, la diversité et la participation à la vie communautaire dans nos principales activités commerciales quotidiennes.

La stratégie de gestion des personnes de Symcor se fonde sur trois principes fondamentaux :

- encourager un environnement d'appartenance;
- favoriser le bien-être des employés;
- attirer, retenir et former les meilleurs talents.

Ces principes sont renforcés par des systèmes et des cadres définis, pour que la responsabilité sociale soit intégrée à tous les niveaux de l'organisation.

Gestion du capital humain et droits de la personne

Importance

Chez Symcor, les ressources humaines contribuent à promouvoir un environnement de travail engageant et inclusif. Notre équipe des ressources humaines s'engage à recruter, à former et à retenir les meilleurs talents dans diverses fonctions, afin de s'assurer que l'entreprise reste compétitive dans un marché en constante évolution.

La diversité au sein de Symcor est l'un de ses plus grands atouts. **La diversité, l'égalité, l'inclusion et l'appartenance (« DEIA ») sont des éléments fondamentaux de la culture de Symcor et un moteur essentiel de la réussite de l'entreprise**. Nous croyons que lorsque les employés éprouvent un sentiment d'appartenance, ils donnent le meilleur d'eux-mêmes au travail, d'où un dynamisme propice à l'innovation, à la collaboration et à la croissance durable.

De même, les droits de l'homme sont au cœur de notre culture d'entreprise et de notre éthique commerciale. Nous nous engageons à respecter des pratiques justes, équitables et inclusives sur le lieu de travail, qui protègent les droits des employés, préviennent la discrimination et favorisent une culture de la dignité et du respect. En tant qu'employeur régi par le gouvernement fédéral, Symcor se conforme au *Code canadien du travail* et à d'autres lois fédérales sur l'emploi, pour veiller à ce que tous les employés soient traités équitablement.

Il nous incombe de favoriser l'égalité en matière d'emploi et de rémunération, de veiller à l'accessibilité de nos lieux de travail et de nos pratiques en matière d'emploi, et de maintenir un environnement sécuritaire, engageant et inclusif, exempt de harcèlement, de violence et de discrimination. Nous savons qu'une protection forte des droits de la personne préserve notre personnel, améliore la résilience de l'entreprise, réduit les risques et renforce les relations avec les employés, les clients et les parties prenantes.

Approche

L'approche de Symcor en matière de gestion du capital humain (« GCH ») et de droits de la personne repose sur le constat que la diversité (l'unicité) va au-delà des caractéristiques visibles et englobe des dimensions physiques, sociétales, professionnelles, cognitives, fondées sur des valeurs et relationnelles. Notre philosophie *+1 Unique You*™ reflète cette conviction en célébrant l'individualité tout en favorisant une culture d'entreprise unifiée et inclusive. Symcor reconnaît l'importance de cette philosophie et a obtenu une marque déposée pour l'expression. Malgré l'évolution des attentes de la main-d'œuvre, les exigences réglementaires changeantes et l'importance croissante accordée au bien-être des employés, Symcor entend toujours attirer, valoriser et retenir les talents par le biais de politiques structurées, d'initiatives de mobilisation de la main-d'œuvre et de mesures de responsabilisation de la direction.

Supervision du conseil d'administration et responsabilité de la direction :

- Outre la surveillance régulière par le conseil d'administration des questions relatives à la gestion des ressources humaines et aux droits de la personne, le conseil d'administration de Symcor a formé un comité dédié aux ressources humaines et à la rémunération, ainsi qu'aux pensions et aux avantages sociaux. Le comité des ressources humaines et de la rémunération (« CRHR ») supervise toutes les questions liées à la stratégie des ressources humaines de Symcor, à savoir la rémunération, les avantages sociaux, les politiques et les procédures. Le CRHR examine et approuve également les changements apportés au mandat du comité consultatif sur les pensions et les avantages sociaux (« CCPAS ») de la direction de Symcor, qui supervise et gère l'administration du régime de retraite de Symcor. Le CCPAS se réunit au moins deux fois par an et comprend plusieurs membres clés de l'équipe de direction de Symcor.
- Le vice-président principal, directeur des ressources humaines (« DRH ») de Symcor supervise le service des ressources humaines de Symcor, composé d'une équipe de professionnels des ressources humaines dévoués qui se concentrent, entre autres, sur les relations avec les employés, la rémunération, la technologie des ressources humaines, l'acquisition de talents, la gestion des avantages sociaux et de l'invalidité, la culture organisationnelle ainsi que l'apprentissage et le développement.
- Le vice-président, Opérations et personnes chez Symcor, supervise les initiatives RH de Symcor qui améliorent l'engagement des employés, la gestion des talents, les politiques et le développement de l'organisation, tout en veillant au respect des lois et des réglementations. Il agit en tant que conseiller stratégique auprès des cadres supérieurs et dirige une équipe performante pour appuyer les objectifs commerciaux de Symcor.
- Le vice-président, Rémunérations globales et technologies des ressources humaines de Symcor, dirige la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, la gouvernance, la surveillance et le maintien continu de programmes concurrentiels de rémunération, de retraite, d'avantages sociaux, d'invalidité et de bien-être qui cadrent avec les valeurs culturelles et la stratégie d'entreprise de Symcor.

Gestion du capital humain et droits de la personne

Il est également chargé de superviser l'évaluation stratégique et tactique, et la mise en œuvre des systèmes et technologies de ressources humaines. Par ailleurs, il dirige les aspects stratégiques et opérationnels de l'analyse des données sur la main-d'œuvre afin de favoriser les perspectives d'affaires et la prise de décision.

- La gestion des ressources humaines (GRH) fait partie intégrante du cadre de GRE de Symcor, de sorte que les performances de certains paramètres font l'objet d'une surveillance active. Le service des ressources humaines de Symcor siège en permanence au CCR. À ce titre, le service est chargé d'évaluer les risques et les répercussions possibles de la GRH sur les activités de Symcor – comme les problèmes de droits de la personne qui peuvent survenir et les ressources en talents disponibles pour soutenir l'entreprise –, ainsi que d'élaborer des plans pour atténuer les risques identifiés.
- À l'échelle de l'entreprise, la responsabilité de la direction fait partie intégrante de la culture robuste, de la diversité sur le lieu de travail et de l'engagement des employés chez Symcor. Les dirigeants ont la responsabilité de favoriser des environnements inclusifs. Ils sont évalués sur leur capacité à mener le changement et à promouvoir une communication bidirectionnelle avec les employés. Ils sont également tenus de fournir une rétroaction et une reconnaissance adaptées afin de favoriser la croissance et d'intégrer les considérations relatives à la diversité dans la prise de décision et dans la formation de l'équipe.

Politiques, principes et cadres de gouvernance clés

Le cadre et la gouvernance des ressources humaines de Symcor reposent sur des politiques et des procédures exhaustives qui favorisent l'excellence opérationnelle, veillent au respect de la loi et encouragent une conduite éthique. Nous avons défini des lignes directrices et des protocoles clairs dans le cadre de nos politiques afin de gérer efficacement les activités et les processus décisionnels liés à la GRH. Ces politiques couvrent divers sujets, notamment le recrutement des employés, la formation et le perfectionnement, la gestion des performances, la sécurité sur le lieu de travail et la conduite des employés.

La structure de gouvernance des ressources humaines de Symcor est conçue pour assurer la transparence, la responsabilisation et l'intégrité de toutes les activités liées aux ressources humaines. Le cadre comprend des audits ponctuels, des évaluations de performance et des contrôles de conformité pour assurer le respect des normes définies. Symcor s'efforce de respecter son engagement envers ses employés et de maintenir sa réputation d'employeur de confiance.

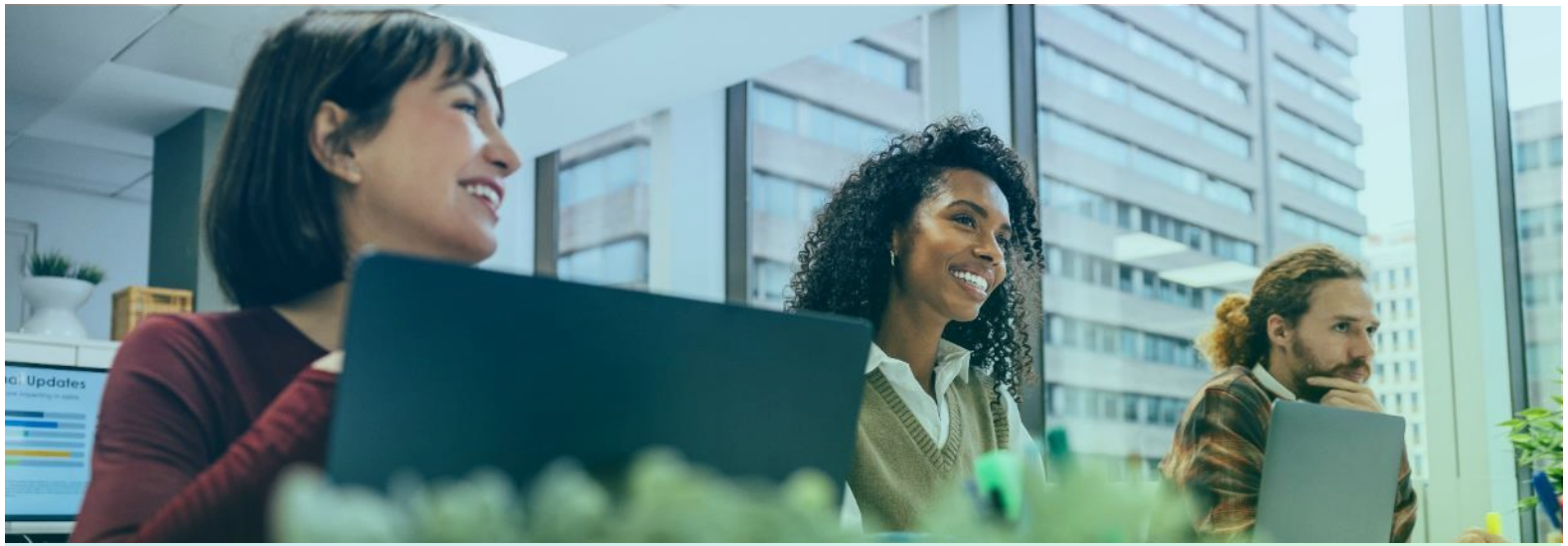

Gestion du capital humain et droits de la personne

Politiques, principes et cadres de gouvernance clés

Politique, cadre ou norme	Description
Plan d'accessibilité et rapports de progrès	Conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, Symcor a publié en 2023 son premier **plan d'accessibilité**, qui décrit les plans de l'entreprise pour contribuer à la réalisation d'un Canada sans obstacle pour les personnes handicapées d'ici 2040. En 2024, Symcor a publié son premier rapport de progrès, qui fait état de ses efforts dans les domaines prioritaires prévus par la loi, à savoir l'emploi, l'environnement bâti, les technologies de l'information et de la communication, l'approvisionnement en biens, services et installations, ainsi que la conception et la prestation de programmes et services.
Code de conduite	Se référer à la section **Intégrité professionnelle, éthique des affaires et comportement concurrentiel** du présent rapport pour toute discussion concertant ce code.
Politique d'équité en matière d'emploi et aménagements	Cette politique témoigne de l'engagement de Symcor à offrir un traitement et des possibilités égales en matière d'emploi, sans discrimination aucune, conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. La politique énonce également le devoir de Symcor de fournir des aménagements raisonnables en matière d'emploi. Elle décrit l'engagement de Symcor à revoir périodiquement ses pratiques et politiques en matière d'emploi et de recrutement afin d'identifier et d'éliminer les obstacles involontaires ou les problèmes systémiques susceptibles d'entraîner de la discrimination ou d'entraver les aménagements.
Programme de garantie de traitement équitable	Le programme de garantie de traitement équitable fait partie des efforts continus de Symcor pour maintenir des pratiques et des politiques de travail équitables pour tous les employés. Le programme est conçu pour résoudre les conflits qui surviennent entre les employés et leurs supérieurs immédiats. Il officialise l'engagement de Symcor à examiner les préoccupations des employés concernant les pratiques et politiques de gestion existantes. Il confirme en outre que tous les employés de Symcor ont le droit de faire appel des pratiques et politiques de gestion par le biais d'un processus d'examen systématique par des échelons de direction de plus en plus élevés. Au final, l'objectif du programme consiste à répondre aux préoccupations des employés rapidement et avec tact, pour que tous les employés puissent travailler confortablement et de manière productive.
Plan de parité salariale	En septembre 2024, le comité de parité salariale de Symcor a terminé son premier examen de parité salariale en vertu de la *Loi sur l'équité salariale* du gouvernement fédéral. Les employés membres du comité ont été élus par leurs pairs. Le plan de parité salariale détaille chaque étape des travaux du comité et résume les conclusions du comité sur le statut de la rémunération égale pour un travail de valeur égale chez Symcor.
Politique sur la gestion du rendement	Cette politique décrit l'approche de Symcor pour aider les employés à contribuer, dans la mesure de leur potentiel, à la croissance et aux priorités stratégiques de l'organisation. La politique traite de l'établissement des objectifs, de l'encadrement et de la rétroaction, de l'auto-évaluation et de notre processus officiel d'évaluation du rendement.
Politique de lutte contre le harcèlement, la discrimination et la violence sur les lieux de travail	Symcor s'engage à créer et à entretenir un environnement de travail exempt de harcèlement, de discrimination et de violence, et qui soit sans danger pour tous les employés, les entrepreneurs, les travailleurs intérimaires, les visiteurs et les personnes qui fournissent des services sur les lieux de travail de Symcor. La politique réitère les obligations de Symcor de former les employés à ladite politique, décrit le processus de rapport des incidents en vertu de cette politique, fournit une description détaillée du processus de résolution, aborde les facteurs de risque de violence propres aux activités de Symcor, résume les procédures d'urgence, rappelle aux employés les aides à leur disposition, et décrit les protections en matière de confidentialité et d'anti-représailles.

Outre les éléments figurant dans le tableau ci-dessus, Symcor dispose d'autres politiques relatives aux employés qui soutiennent l'approche solide et proactive de l'entreprise à l'égard de la gestion des RH et des droits de la personne.

Gestion du capital humain et droits de la personne

Programmes et initiatives clés

L'approche de Symcor en matière de GRH et de droits de la personne repose sur des programmes bien définis qui favorisent l'engagement des employés, le développement professionnel et l'inclusion sur le lieu de travail. Les principaux programmes et initiatives sont décrits ci-dessous.

La proposition de valeur pour les employés (« PVE ») de Symcor :

La PVE constitue la feuille de route de la stratégie des RH de Symcor. Parmi les valeurs traditionnelles de la PVE, on compte la rémunération, les avantages sociaux et les opportunités. La PVE de Symcor va au-delà des valeurs traditionnelles puisque son objectif est centré sur l'humain et qu'elle adopte une approche holistique de l'attraction des talents, de la fidélisation et de l'engagement des effectifs, et qu'elle ne se limite pas à la rémunération, mais inclut également l'avancement professionnel, le bien-être et le travail motivé par un objectif précis. Notre PVE est conçue pour cadrer avec les attentes évolutives du personnel, en veillant à ce que les employés se sentent valorisés, responsabilisés et soutenus tout au long de leur parcours professionnel. Le contenu de la PVE de Symcor peut être réparti dans les catégories suivantes : finances, personnel, encadrement, collectivité, croissance, bien-être et sentiment d'appartenance. D'autres programmes et initiatives clés abordés dans cette section font partie de la PVE de Symcor.

La stratégie du DEIA :

Notre philosophie *+1 Unique You*™, dont la marque est déposée, souligne que la diversité et l'inclusion sont un impératif commercial, et pas seulement une mode culturelle. La diversité et l'inclusion sont des notions centrales autour desquelles Symcor a fondé l'organisation. Nous considérons qu'il est de notre devoir et de notre engagement de faire en sorte que la diversité du Canada se reflète dans notre personnel. Nous encourageons et soutenons vivement l'égalité en matière d'emploi pour les quatre groupes désignés par la législation fédérale (les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles) et nous avons pour pratique de longue date de soutenir l'inclusion des diverses collectivités.

Groupes de ressources pour les employés (« GRE ») :

Parmi les principaux objectifs de la stratégie DEIA de Symcor figurent la création de liens entre les employés et la promotion de l'inclusion. L'équipe EMERGE (responsabiliser, motiver, encourager, reconnaître, perfectionner, engager) de Symcor soutient la création organique des GRE et fournit des conseils pour aider ces groupes à évoluer et à réussir. Symcor compte actuellement cinq GRE :

Réseau de début de carrière : Un groupe créé pour soutenir les étudiants en alternance et les nouveaux diplômés qui arrivent sur le marché du travail. Ce réseau permet aux membres en début de carrière de se perfectionner, de se connecter et de renforcer leurs compétences professionnelles, en toute convivialité.

Femmes dirigeantes : La mission de ce groupe consiste à fournir de l'inspiration, de l'information et du mentorat pour permettre à la communauté des femmes de Symcor de diriger de façon significative.

Alliance des professionnels Fierté (« PPA ») : La PPA vise à favoriser un milieu de travail ouvert et respectueux où les diverses voix et identités, y compris celles des personnes 2ELGBTQI+ et de leurs alliés, sont renforcées et soutenues.

Mouvement d'ouverture, de solidarité et d'acceptation de l'Islam et de ses communautés (« MOSAIC ») : Ce groupe de ressources pour les employés promeut une communauté inclusive par le biais de l'information et de la sensibilisation à la culture musulmane. Il vise à dissiper les stéréotypes, à célébrer la diversité, à soutenir le développement du leadership et à encourager la compréhension et l'appréciation parmi les employés.

Réseau des professionnels Noirs (« BPN ») : L'objectif du BPN est de promouvoir un environnement et une communauté de soutien pour les professionnels noirs de Symcor, en facilitant les contacts et l'assistance mutuelle. Le BPN définit une plateforme permettant aux membres de partager des connaissances professionnelles et des informations personnelles, dans le but d'améliorer l'épanouissement général de chacun d'entre eux.

Gestion du capital humain et droits de la personne

Gestion du capital humain et droits de la personne

Programmes et initiatives clés

Formation au leadership :

Le développement et le leadership sont deux domaines d'intérêt dans la PVE de Symcor. L'apprentissage et le perfectionnement des employés sont essentiels à la réussite de notre organisation. Le développement du leadership chez Symcor est une initiative globale et stratégique conçue pour responsabiliser les employés et préparer la prochaine génération de dirigeants. Il s'agit également de développer continuellement notre équipe de direction actuelle, en s'assurant qu'elle possède les compétences, les outils et les ressources nécessaires pour diriger et impliquer ses équipes en toute confiance dans notre milieu de travail en évolution constante. Par le biais de la formation, de l'encadrement, de projets interfonctionnels, d'opportunités de mentorat et d'évaluations, Symcor s'assure que son potentiel de dirigeants est bien développé et qu'il est en mesure de contribuer à la réalisation des objectifs de l'organisation et à sa réussite globale.

Activités d'engagement des employés :

Symcor est fière de saisir les occasions de rassembler ses employés, et d'apprécier et de respecter leurs origines diverses. Qu'il s'agisse de célébrations pour remercier les employés ou d'un calendrier social chargé qui favorise la sensibilisation et la participation à des activités liées au Nouvel An lunaire, au Mois de l'histoire des Noirs, à la Journée internationale de la femme, à la Journée du chandail rose, à la Journée mondiale de la santé mentale pour n'en citer quelques-unes, Symcor dispose d'une multitude d'activités et de programmes d'engagement axés sur la célébration de la diversité et sur la promotion de l'inclusion.

Programmes de reconnaissance des employés :

Symcor offre depuis longtemps un programme de reconnaissance entre collègues. Le programme a évolué au fil des ans, mais son objectif principal reste le même : instaurer une culture d'appréciation et célébrer les réussites des uns et des autres. Dans le cadre du programme de reconnaissance, les employés saluent chaque mois les contributions de leurs collègues. Les employés reconnus au cours du mois sont inscrits à un tirage au sort mensuel pour recevoir une récompense.

Sondages sur la culture et l'engagement :

Symcor réalise deux fois par an un sondage d'opinion auprès de ses employés afin de mieux comprendre leur niveau de satisfaction et d'engagement au sein de l'entreprise. Ces données, qui nous aident à aborder les domaines à améliorer, sont essentielles pour garantir que nos efforts se concentrent sur les priorités des employés et qu'ils s'appuient sur leurs commentaires directs. Une société indépendante traite, répertorie et fait état des réponses à l'enquête. Toutes les réponses sont entièrement confidentielles. En 2023, Symcor a ajouté un nouveau paramètre à son sondage pour évaluer le sentiment d'appartenance de ses employés.

Programme d'avantages sociaux :

Le programme d'avantages sociaux de Symcor est conçu en fonction de nos employés pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et choisir les avantages qui leur conviennent le mieux. Notre philosophie en matière d'avantages sociaux consiste

Gestion du capital humain et droits de la personne

à offrir à tous les employés un programme simple qui soit concurrentiel, assure une protection, offre un choix et garantisse la transparence des coûts. Nous organisons régulièrement des enquêtes pour recueillir les commentaires des employés afin d'améliorer sans cesse notre offre et de nous assurer que nous pouvons fournir un programme d'avantages sociaux pertinent et propice au bien-être de nos employés. Par exemple, la rétroaction des employés a permis d'élargir la couverture de nos avantages sociaux en 2023 pour inclure dans notre régime de soins de santé général les soins et interventions d'affirmation de genre ainsi qu'une couverture paramédicale pour la santé mentale. Ainsi, Symcor peut non seulement contribuer à réduire les inégalités en matière de santé et à promouvoir l'accès aux soins de santé nécessaires pour tous les employés, mais aussi aider les employés transgenres à accéder aux soins dont ils ont besoin pour préserver leur santé et leur bien-être.

Formation des employés :

Le partenariat de Symcor avec *Udemy Business*, une plateforme d'apprentissage en ligne, permet d'offrir aux employés un contenu d'apprentissage stratégique pour leur épanouissement personnel et professionnel, en proposant des milliers de formations à la demande dispensées par des experts du monde réel.

Performance

- Tout au long de l'élaboration du programme ESG de Symcor, les facteurs sociaux se sont imposé à plusieurs reprises comme une force essentielle de l'entreprise, renforcée par des structures de gouvernance, des politiques et des mécanismes d'engagement bien définis. Nos programmes intégrés de PVE, DEIA, d'accessibilité et de bien-être constituent une base solide pour un leadership durable en matière de responsabilité sociale.
- La note du plus récent sondage d'opinion des employés de Symcor était supérieure à la norme sectorielle. En 2024, notre évaluation de la culture a donné des résultats positifs, Symcor ayant obtenu une note supérieure au point de référence du secteur. Nous avons enregistré des taux de participation élevés pour les deux sondages, ce qui reflète bien l'engagement de nos employés et leur dévouement constant à l'évolution de notre culture.
- Symcor a été désignée comme l'un des employeurs 5 étoiles de *Canadian HR Reporter* en matière de diversité, d'égalité et d'inclusion pour 2024. Cet honneur incroyable est décerné aux organisations canadiennes qui font preuve d'excellence et d'innovation dans leurs programmes et initiatives en matière de diversité, d'égalité et d'inclusion au cours de l'année écoulée. Ce prix témoigne de l'engagement de Symcor à créer une culture d'appartenance, où chacun se sent valorisé, respecté et responsabilisé.
- Symcor a été finaliste des Prix des avantages sociaux en milieu de travail 2024 dans la catégorie Innovation en matière de régimes d'assurance-médicaments et d'avantages sociaux. Présentés par *Benefits Canada*, les prix 2024 des avantages sociaux en milieu de travail récompensent les employeurs qui ont fait preuve de leadership en soutenant le bien-être physique, mental et financier de leurs employés.

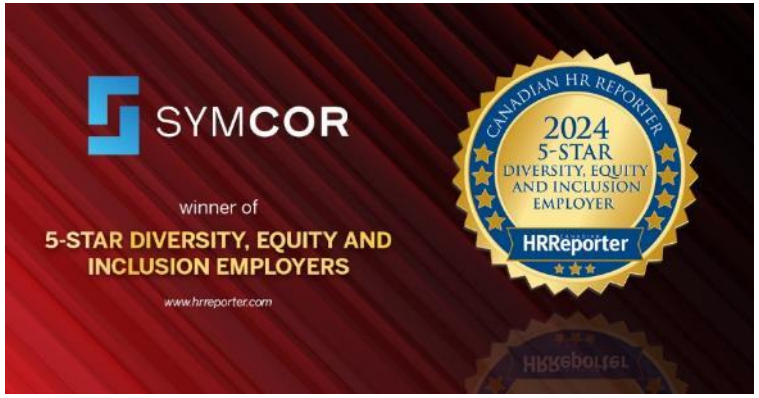

Santé et sécurité du personnel

Importance

La santé et la sécurité des employés sont une priorité pour Symcor. Nous nous engageons à créer un environnement de travail sûr, sécuritaire et sain pour tous les employés et entrepreneurs, quel que soit leur lieu de travail ou leur poste. Il est impératif pour l'entreprise de mettre l'accent sur la sécurité au travail, le bien-être et la gestion proactive des risques, car cela favorise l'engagement, la productivité et la réussite à long terme. Notre approche structurée en matière de santé et de sécurité, nos mesures proactives de prévention des incidents et notre programme complet de bien-être contribuent à la santé physique et mentale. Ainsi, les employés peuvent travailler dans un environnement qui donne la priorité à leur sécurité et leur bien-être général.

Approche

Supervision du conseil d'administration et responsabilité de la direction :

- Les mises à jour trimestrielles de la direction au conseil d'administration de Symcor comprennent un examen des audits récemment réalisés concernant notre programme de santé et de sécurité, ainsi que toute modification substantielle apportée à ce programme. Le comité consultatif des ressources humaines du conseil d'administration supervise toutes les questions liées à la stratégie des ressources humaines de Symcor, notamment les objectifs en matière d'avantages sociaux et de bien-être.
- Le DPRH de Symcor supervise les risques liés à la santé et à la sécurité. Les équipes relevant du vice-président principal, Prestation des services à la clientèle et Opérations de Symcor supervisent le programme de santé et sécurité de Symcor au quotidien.
- Le vice-président, Excellence opérationnelle, exploitation et intégration des nouvelles affaires de Symcor, est responsable du programme de santé et de sécurité de l'entreprise, du respect des exigences législatives et de la promotion d'un environnement de travail sûr et sain pour tous les employés. Les membres expérimentés de l'équipe du service des biens immobiliers et des installations de Symcor, avec le soutien des membres des services juridiques et des ressources humaines de Symcor, assurent l'administration quotidienne du programme de santé et sécurité.
- Le programme de bien-être des employés de Symcor est dirigé par notre vice-président, rémunérations globales et technologie des ressources humaines, assisté par des professionnels des ressources humaines responsables des avantages sociaux, des pensions, de la gestion de l'invalidité et des questions d'aménagements.
- Les performances en matière de santé et de sécurité sont contrôlées par le biais du cadre GRE de Symcor. En outre, Symcor effectue des contrôles internes pour évaluer le programme de santé et sécurité, et déterminer les domaines à améliorer. Les initiatives de bien-être pour les employés sont également prises en compte dans le cadre des exercices de gestion des risques d'entreprise de Symcor.

Santé et sécurité du personnel

Politiques, principes et cadres de gouvernance clés

L'approche de Symcor en matière de santé et de sécurité au travail est régie par des politiques à l'échelle de l'entreprise, des cadres de gestion des risques structurés et des programmes de formation continue. Employeur sous réglementation fédérale, Symcor se réfère au *Code canadien du travail*, partie II (Santé et sécurité au travail), ainsi qu'aux pratiques sectorielles, pour guider ses efforts en matière de santé et de sécurité au travail.

Politique, cadre ou norme	Description
Politique de santé et sécurité	Décrit l'engagement de Symcor en matière de santé et sécurité, et définit les responsabilités spécifiques des employés, des entrepreneurs et de la direction quant à la protection et à l'amélioration de la santé et de la sécurité en milieu de travail. La politique décrit également les rôles des secouristes et des gardiens d'incendie, les procédures d'urgence et les procédures d'intervention en cas de maladies, d'accidents, de blessures et autres situations dangereuses sur le lieu de travail.
Comités locaux de santé et de sécurité	Chaque établissement de Symcor dispose d'un comité local de santé et de sécurité. Ses responsabilités consistent à répondre aux préoccupations ou aux plaintes en matière de santé et de sécurité au travail, à effectuer des inspections sur le lieu de travail et des enquêtes sur les accidents, à surveiller les dangers, à tenir à jour les rapports et les dossiers d'incidents, ainsi qu'à évaluer et à mettre en œuvre les programmes. Les comités locaux se réunissent fréquemment tout au long de l'année pour discuter des problèmes, s'assurer que les mesures nécessaires sont prises pour maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire, et veiller à ce qu'une intervention adéquate soit mise en place en cas d'accident, de blessure ou de danger au travail, sans oublier de signaler ces incidents à la direction et, le cas échéant, à Emploi et Développement social Canada. Les comités locaux de santé et sécurité ont aussi des responsabilités en matière de harcèlement et de violence au travail, lesquelles sont énoncées dans la **Politique anti-harcèlement, anti-discrimination et anti-violence au travail** de Symcor.
Comité d'orientation en matière de santé et de sécurité	Assure la supervision de la gouvernance et veille à ce que les priorités en matière de santé et de sécurité soient conformes à celles de l'ensemble de l'entreprise. Le comité d'orientation en matière de santé et de sécurité est chargé d'élaborer des politiques et des programmes de santé et de sécurité et d'en assurer le suivi, de répondre aux préoccupations en matière de santé et de sécurité, et de participer à la surveillance et à la prévention des risques. Le rôle du comité consiste également à superviser la programmation des équipements de protection individuelle, à contrôler les données relatives aux accidents du travail et aux risques pour la santé, et à contribuer à la planification et à la gestion du changement sur les questions relatives à la santé et à la sécurité au travail. Le comité se charge également de la prévention du harcèlement et de la violence sur le lieu de travail, conformément à la **Politique anti-harcèlement, anti-discrimination et anti-violence au travail** de Symcor.
Système de signalement des incidents	Les maladies, les blessures, les accidents et autres situations dangereuses survenant sur le lieu de travail sont signalés dans le système de signalement des incidents de santé et de sécurité de Symcor. Cette démarche permet de signaler et de notifier en temps utile les parties concernées en vue de prendre les mesures qui s'imposent.
Équipement de protection individuelle	Symcor exige l'utilisation d'équipements de protection individuelle, à savoir des gants, des protections auditives, des protections oculaires et faciales, des vêtements à haute visibilité et/ou des chaussures de protection, dans certaines zones de ses installations de production. Les exigences sont passées en revue au moins une fois par an. Symcor fournit l'équipement de protection individuelle ou, dans le cas des chaussures, rembourse les employés.
Équipes de premiers soins et d'intervention d'urgence	Chaque établissement compte des secouristes certifiés, ce qui permet d'intervenir rapidement en cas d'urgence médicale. Les secouristes certifiés sont titulaires d'un certificat de secourisme d'urgence standard et d'un certificat de RCR. Chaque établissement de Symcor est équipé de défibrillateurs.
Procédures de sécurité incendie et d'évacuation, et gardiens d'incendie	Tous les établissements Symcor comptent des gardiens d'incendie formés et disposent de plans d'évacuation en cas d'incendie. Des exercices sont organisés régulièrement afin de renforcer la formation et la sensibilisation. Les gardiens d'incendie ont reçu une formation sur leurs responsabilités dans le cadre du plan d'évacuation d'urgence de leur établissement. Ce plan a été élaboré en collaboration avec le propriétaire de l'immeuble, le service d'incendie local, le comité local de santé et de sécurité, et le service des biens immobiliers et des installations.
Politique anti-harcèlement, anti-discrimination et anti-violence sur le lieu de travail	Se référer à la section **Gestion du capital humain et droits de la personne** de ce rapport pour toute discussion sur cette politique.

Santé et sécurité du personnel

Programmes et initiatives clés

Symcor s'engage à protéger la santé et la sécurité de tous ses employés, les visiteurs et les fournisseurs. Nous reconnaissons l'importance de collaborer avec nos employés pour veiller à ce que le personnel soit formé et bien renseigné. Il est également essentiel de mettre en place des procédures et des ressources pour améliorer continuellement et répondre efficacement aux préoccupations en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail, ainsi que pour favoriser la santé et le bien-être de nos employés.

- **Formation obligatoire en matière de santé et de sécurité :** Tous les employés de Symcor et ses entrepreneurs suivent une formation sur la santé et la sécurité lors de leur accueil. Cette formation porte sur des sujets tels que le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (« SIMDUT »), la sensibilisation aux dangers et la prévention, l'ergonomie et les droits des employés. Des programmes de formation de mise à niveau annuels (notamment dans le cadre de la formation annuelle sur les risques de Symcor) permettent de placer la sécurité au premier plan. La formation relative à la politique de Symcor en matière de lutte contre le harcèlement, la discrimination et la violence au travail est dispensée lors de l'embauche et au moins tous les trois ans. Une formation en matière de santé et de sécurité spécifique à chaque poste est également offerte aux employés, le cas échéant.
- **Rapports sur la santé et la sécurité au gouvernement :** En tant qu'employeur sous réglementation fédérale, Symcor fait rapport chaque année au programme du travail d'Emploi et Développement social Canada sur les activités du comité local de santé et de sécurité, les incidents dangereux et les cas de harcèlement, de discrimination et de violence au travail.
- **Cliniques de vaccination contre la grippe en milieu de travail :** Symcor organise des cliniques de vaccination contre la grippe gratuites dans tous ses établissements afin de prévenir la propagation de la grippe et d'autres maladies respiratoires plus graves.
- **Programme de bien-être :** Le programme pluriel de bien-être de Symcor fait l'objet d'une révision régulière en fonction des commentaires des employés, des tendances du marché et de l'objectif de Symcor qui consiste à attirer, retenir et perfectionner les meilleurs talents. Voici quelques éléments notables de notre programme de bien-être :
  - **Avantages sociaux améliorés** : L'offre d'avantages sociaux de Symcor inclut les médicaments et traitements pour la fertilité dans le régime de soins de santé de base, ainsi que les procédures d'affirmation du genre et la couverture paramédicale en santé mentale.
  - **Plateformes Santé TELUS :** Prise en charge complète du bien-être physique, mental et général, notamment grâce à un programme d'aide aux employés, à des soins virtuels 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et à une plateforme de bien-être qui encourage les habitudes saines, propose divers événements liés au bien-être et organise des campagnes de sensibilisation.
- Symcor encourage et facilite également la participation de ses employés à diverses causes bénévoles et caritatives liées à la santé, telles que la marche *Walk to Conquer Cancer* de la Princess Margaret Cancer Foundation, dont il est question plus en détail dans la section **Relations avec les collectivités** ci-dessous.

Performance

- Au cours de l'exercice 2024, Symcor a modernisé les systèmes d'alarme incendie de ses installations de Mississauga, Toronto et Calgary en y ajoutant des notifications visuelles, afin d'alerter visuellement le personnel malentendant en cas d'alarme.
- Nous avons de nouveau proposé des cliniques de vaccination contre la grippe sur toutes nos installations, revu et amélioré notre formation annuelle sur la santé et la sécurité, et mis à jour les certifications en secourisme des membres du comité local de santé et de sécurité, selon les besoins.
- Conformément aux processus de vérification interne de Symcor, le programme de santé et de sécurité de Symcor fera l'objet d'une vérification interne au cours de l'exercice 2025.
- Les employés de Symcor ont fait preuve d'un engagement remarquable envers des initiatives caritatives liées à la santé au cours de l'exercice 2024, notamment en participant à la marche *Walk to Conquer Cancer* organisée par la Princess Margaret Cancer Foundation.

Relations avec les collectivités

Importance

Chez Symcor, l'engagement communautaire est un pilier de notre stratégie en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE).
Nous croyons que la réussite d'une entreprise est étroitement liée au bien-être des collectivités que nous servons. C'est pourquoi nous nous engageons à avoir une incidence sociale significative grâce à nos dons, au bénévolat de nos employés et à nos partenariats stratégiques.

Grâce à des programmes d'investissement communautaire structurés, à des initiatives menées par les employés et à des partenariats à long terme avec des organismes sans but lucratif, Symcor canalise ses ressources pour soutenir des causes qui correspondent à ses objectifs d'affaires et qui reflètent les valeurs de ses clients, de ses actionnaires et de ses employés.

En intégrant l'engagement communautaire dans sa culture d'entreprise, Symcor renforce son rôle d'entreprise citoyenne responsable, pour encourager des changements sociaux positifs tout en renforçant la fierté de ses employés et la confiance de ses parties prenantes.

Approche

Supervision du conseil d'administration et responsabilité de la direction :

- L'orientation stratégique globale de l'approche de Symcor en matière de RSE relève de la supervision du service des ressources humaines. L'équipe chargée de l'expérience des employés rend compte au DPRH des initiatives communautaires et des dons de l'entreprise.

Politiques, principes et cadres de gouvernance clés

Politique, cadre ou norme	Description
Politique de dons de l'entreprise	Cette politique met l'accent sur l'engagement à investir dans les collectivités conformément aux objectifs commerciaux, aux valeurs et aux piliers du don de Symcor. Les employés sont encouragés à faire du bénévolat et Symcor a la possibilité de soutenir leurs initiatives caritatives par des dons.
Congé payé pour le travail bénévole	Symcor offre à ses employés un jour de congé payé pour les encourager à soutenir leur collectivité et les causes qui leur tiennent à cœur.

Programmes et initiatives clés

Notre approche des relations avec la communauté et de la RSE est dictée par les éléments suivants :

- Des initiatives de dons d'entreprise qui cadrent avec nos valeurs et nos domaines d'intervention en matière de RSE, que nous appelons les « piliers du don » : l'inclusion, l'éducation, la communauté, l'environnement, la santé et notre cause emblématique, *Possibilités*.
- Des partenariats stratégiques qui renforcent notre influence dans les domaines susmentionnés.
- Des programmes d'engagement des employés qui donnent à notre personnel les moyens de promouvoir le changement social.

La stratégie RSE de Symcor est conçue pour accorder aux employés la liberté de choisir les organisations caritatives qu'ils aimeraient soutenir et qui les passionnent le plus, outre les causes identifiées dans le cadre des dons d'entreprise de Symcor.

Relations avec les collectivités

Cause emblématique de Symcor : *Possibilités*

Au début de l'année 2016, Symcor a entrepris de créer une « cause emblématique » – une cause qui aurait un impact social significatif et mesurable dans les collectivités que nous servons, qui interpellerait nos employés, qui cadrerait avec la mission de notre entreprise et qui serait pertinente par rapport à nos activités. Un comité des causes, composé d'employés de Symcor, a été formé et un sondage à l'échelle de l'entreprise a permis de recueillir l'avis des employés sur la sélection, la définition et la mise en œuvre de la cause principale et du partenaire. Grâce à ces efforts, la **cause emblématique de Symcor** : ***Possibilités***, *construire ensemble de meilleurs lendemains*, a été annoncée le 12 août 2016, au moment du 20e anniversaire de Symcor. La mission de *Possibilités* a pour objectif de permettre l'accès à des programmes et à des activités qui visent à mettre fin au cycle de la pauvreté dans nos collectivités. Symcor s'est associée à deux organisations dont les visions rejoignent notre cause principale : *Passeport pour ma réussite Canada* et le programme *All in for Youth* de Centraide à Calgary.

Pathways to Education

Passeport pour ma réussite **:** Ce programme offre une combinaison holistique de soutien scolaire aux élèves du secondaire vivant dans des collectivités à faible revenu partout au Canada. Le soutien apporté est d'ordre académique, financier, social et individuel, et vise à éliminer les obstacles qui empêchent l'obtention d'un diplôme et à promouvoir le développement positif des jeunes. Qu'il s'agisse de financement, des efforts bénévoles de nos employés ou de l'échange d'expertise et de services précieux en cas de besoin, le soutien indéfectible de Symcor à *Passeport pour ma réussite* vise à transformer la vie des jeunes du programme dans l'ensemble du pays.

all in for youth
United for school completion.

All in for Youth **:** Cette initiative est dirigée par Centraide de Calgary et vise à fournir aux élèves des collectivités dans le besoin le soutien et les ressources dont ils ont besoin pour terminer leurs études primaires et secondaires, et se bâtir un avenir prospère. *All in For Youth* collabore directement avec les écoles, les familles et les organismes communautaires. Depuis 2016, année où nous avons lancé notre cause emblématique, nous soutenons le programme
All in for Youth de Centraide par le biais de ressources financières et de bénévolat.

Relations avec les collectivités

En collaboration avec ses employés, Symcor appuie un grand nombre d'organismes de bienfaisance par le biais d'un soutien financier, du bénévolat et de dons en nature. Voici d'autres causes caritatives que nous soutenons depuis de nombreuses années :

Eva's : Depuis 2014, Symcor soutient *Eva's*, qui fournit un abri, un logement de transition et des programmes de santé et de bien-être pour aider les jeunes sans-abris à Toronto ou qui risquent de le devenir. Dans le cadre de notre partenariat, nous avons financé des bourses pour le programme d'imprimerie d'*Eva's* et établi des liens avec les jeunes du programme pour leur donner la possibilité de travailler à l'imprimerie de Symcor.

Centraide : Centraide est l'une des principales organisations caritatives de Symcor. Nous soutenons Centraide depuis plus de 20 ans par le biais d'un parrainage d'entreprise, ainsi que par des efforts locaux menés par les employés. Notre campagne nationale Centraide est un événement annuel qui permet de stimuler le soutien à Centraide. Grâce à des événements spéciaux qui combinent des activités avec nos employés et des collectes de fonds caritatives, chaque établissement de Symcor contribue chaque année à la campagne de l'entreprise. Centraide s'assure que les dons de l'entreprise et des employés profitent directement aux collectivités dans lesquelles les employés de Symcor vivent et travaillent.

Marche pour vaincre le cancer : Depuis plusieurs années, les employés de Symcor s'unissent pour soutenir la marche *Princess Margaret's Walk to Conquer Cancer*. En 2024, les employés ont organisé diverses campagnes de collecte de fonds et de sensibilisation à la cause, comme la vente de billets de loterie et l'intervention de conférenciers invités de la *Princess Margaret Cancer Foundation*. Bien que la marche ait lieu au centre-ville de Toronto, Symcor a encouragé les employés de tous ses établissements au Canada à participer à leur façon, que ce soit en faisant des dons à la cause ou en marchant dans leur quartier. Ensemble, les efforts de collecte de fonds de Symcor et de ses employés ont permis de recueillir plus de 60 000 $ pour la recherche sur le cancer dans le cadre de la marche. Les fonds recueillis soutiennent directement plus de 1 300 chercheurs et scientifiques du *Princess Margaret Cancer Centre* – l'un des cinq centres de recherche sur le cancer les plus réputés au monde – qui continuent de repousser les limites tout en établissant des normes mondiales en matière de soins contre le cancer.

Soutien aux dons : Symcor est fière d'employer des personnes qui donnent de leur personne et de leur temps pour soutenir les efforts de la collectivité. Notre politique de dons d'entreprise met l'accent sur le bénévolat dans la collectivité. En outre, les employés participant à des activités de renforcement de l'esprit d'équipe au profit d'organismes de bienfaisance peuvent demander à Symcor de faire un don au nom de l'équipe pour redonner à l'organisme de bienfaisance qu'ils appuient.

Performance

L'engagement de Symcor en faveur des collectivités se reflète dans les réalisations suivantes :

- Symcor a été nommée chef de file local par Centraide du Grand Toronto pour la campagne de 2024. Cet honneur est décerné aux organisations de la région du Grand Toronto qui font preuve d'un engagement fort et d'une grande attention à l'égard de leur collectivité dans le cadre de leurs campagnes Centraide.
- Tous les employés ont droit à un jour de congé payé pour faire du bénévolat dans le cadre de notre programme de congé pour bénévolat.

Droits des peuples autochtones

Importance

En tant qu'entreprise implantée partout au Canada, Symcor reconnaît avoir le privilège de fournir des services aux Canadiens par l'intermédiaire de ses bureaux et de ses installations de production qui sont situés sur le territoire ancestral et non cédé de nombreuses Premières Nations, d'Inuits et de Métis. Les efforts de Symcor pour favoriser un milieu de travail plus juste, diversifié, inclusif et équitable s'étendent par nécessité à nos actions dans les collectivités où nous exerçons nos activités et aux personnes qui contribuent à la diversité de notre main-d'œuvre.

Sensibiliser les employés à l'histoire des peuples autochtones et prendre des mesures pour favoriser la réconciliation sont des facteurs essentiels de la stratégie DEIB et du plan d'équité en matière d'emploi de Symcor. Il s'agit de s'assurer que le lieu de travail de Symcor reflète toute la diversité de la population canadienne. Les initiatives d'engagement sur le lieu de travail, les partenariats communautaires et une meilleure représentation des peuples autochtones au sein de la main-d'œuvre de Symcor font partie des efforts de réconciliation et d'équité de Symcor.

Approche

Supervision du conseil d'administration et responsabilité de la direction :

- Le DPRH de Symcor est chargé de veiller à ce que Symcor se conforme à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du Canada afin d'atteindre et de maintenir l'égalité en milieu de travail. En tant qu'organisation sous réglementation fédérale, Symcor présente des rapports sur les quatre groupes désignés, dont les peuples autochtones.
- Le rapport annuel sur l'égalité en matière d'emploi de Symcor est soumis à l'examen du CCRH, un comité du conseil d'administration. Le DPRH, le chef des affaires juridiques, le directeur financier et le chef de la direction de Symcor assistent aux réunions du CCRH.

Politiques, principes et cadres de gouvernance clés

Politique, cadre ou norme	Description
Politique anti-harcèlement, anti-discrimination et anti-violence sur le lieu de travail	Se référer à la section **Gestion du capital humain et droits de la personne** de ce rapport pour toute discussion concernant cette politique.
Politique d'égalité en matière d'emploi et d'aménagements des postes de travail	Se référer à la section **Gestion du capital humain et droits de la personne** de ce rapport pour toute discussion concernant cette politique.
Plan d'égalité en matière d'emploi	Le Plan d'égalité en matière d'emploi de Symcor est conçu pour éliminer les obstacles à l'emploi, promouvoir la diversité et assurer une représentation équitable des groupes désignés, dont les peuples autochtones. Ce plan est conforme à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du gouvernement fédéral et fait appel à des stratégies proactives pour créer un lieu de travail inclusif, notamment en collaborant avec diverses organisations qui perfectionnent continuellement nos politiques et nos pratiques.

Droits des peuples autochtones

Programmes et initiatives clés

- **Plan d'égalité en matière d'emploi :** L'un des centres d'intérêt du Plan d'égalité en matière d'emploi de Symcor vise à améliorer la représentation des peuples autochtones au sein de la main-d'œuvre de Symcor. Le plan décrit nos objectifs à court terme de partenariat avec des organisations qui aideront à placer Symcor au rang d'employeur inclusif pour les peuples autochtones, à assurer la formation de nos partenaires d'acquisition des talents et à élargir notre champ d'action pour attirer les talents des collectivités autochtones.

- **Journée nationale pour la vérité et la réconciliation :** Symcor observe la Journée nationale pour la vérité et la réconciliation le 30 septembre de chaque année. Cette journée permet d'honorer et de reconnaître les survivants des pensionnats et les enfants qui n'en sont jamais revenus, ainsi que leurs familles et leurs collectivités. La commémoration publique de l'histoire tragique et douloureuse des pensionnats et de leurs effets permanents est un élément essentiel du processus de réconciliation. Les employés de Symcor bénéficient d'un jour de congé payé le 30 septembre et sont encouragés à participer à des activités visant à approfondir leurs connaissances, à soutenir les collectivités autochtones et à faire progresser leur propre cheminement vers la réconciliation. Symcor propose des activités telles que la participation à des événements culturels, le soutien à des artistes autochtones et l'apprentissage de la culture et de l'histoire autochtones du point de vue des Autochtones. Symcor encourage également ses employés à manifester leur soutien en portant la couleur orange au bureau avant le 30 septembre afin de sensibiliser le public et de témoigner de l'engagement de Symcor en faveur de la réconciliation et du mouvement « Chaque enfant compte ».

- **Partenariats avec des organisations pour soutenir les connexions autochtones** :

  - Symcor est un fier employeur partenaire de *Indigenous Works*, une entreprise sociale autochtone à but non lucratif dont les activités sont financées par les contributions des partenaires employeurs, ainsi que par les honoraires perçus pour les services de formation et de conseil. *Indigenous Works* mène des recherches de pointe, et a été reconnue au niveau national pour son leadership en matière d'inclusion en milieu de travail et pour avoir facilité la mise en place de meilleures stratégies d'inclusion des autochtones au sein des entreprises canadiennes. Grâce à son partenariat avec *Indigenous Works*, Symcor a renforcé ses activités en faveur du recrutement des personnes autochtones.

  - ***Chapter One*:** Depuis 2019, Symcor s'est associée à *Chapter One*, une organisation à but non lucratif qui apporte un soutien à l'alphabétisation des enfants et des familles en établissant un lien entre la salle de classe et la collectivité. *Chapter One* a mis en place un programme de tutorat à fort impact, un programme de bénévoles en lecture et une bibliothèque libre (*Global Free Library*). Dans le cadre de ses activités, *Chapter One* collabore avec les collectivités autochtones pour promouvoir les priorités culturelles, la revitalisation des langues et l'alphabétisation des jeunes enfants. Dans le cadre de son partenariat avec *Chapter One*, les employés de Symcor se sont portés volontaires pour offrir un tutorat individuel aux écoliers, notamment aux enfants des collectivités autochtones. Le parrainage de Symcor a également contribué à la co-création et à la publication d'une série de livres d'histoires originaux écrits et illustrés par des artistes autochtones locaux qui abordent des thèmes choisis par les collectivités autochtones que *Chapter One* soutient. Pour favoriser la réconciliation et la revitalisation linguistique, les livres contiennent des enregistrements audio d'aînés et de gardiens du savoir qui prononcent des mots dans les langues maternelles des collectivités. Ces récits sont disponibles sur la *Global Free Library* de *Chapter One*.

Passeport pour ma réussite Canada – Pleins feux sur Winnipeg : L'un des partenariats les plus fructueux de Symcor est celui établi avec l'équipe de *Passeport ma réussite Canada* de Winnipeg, qui soutient une région dont la population autochtone est l'une des plus élevées au Canada. Grâce à ce partenariat, nous espérons faire connaître les possibilités d'emploi chez Symcor, attirer davantage de candidats issus des collectivités autochtones et améliorer la représentation des peuples autochtones au sein de la main-d'œuvre de Symcor.

Performance

En 2024, des bénévoles de Symcor ont participé au programme de tutorat en ligne de *Chapter One*. *Chapter One* a constaté d'importants progrès en lecture dans les salles de classe parrainées par Symcor au sein de la communauté de Wiikwemkoong.

Environnement

Environnement

Depuis plus de 25 ans, Symcor s'engage activement en faveur de la responsabilité environnementale, en intégrant le développement durable dans ses principales opérations. **En sa qualité de chef de file des solutions de données sécurisées, Symcor reconnaît l'importance de gérer son empreinte environnementale tout en aidant ses clients et ses parties prenantes à atteindre leurs propres objectifs de développement durable.** Notre approche est axée sur la réduction des émissions de GES, la minimisation des déchets, l'optimisation de l'efficacité énergétique et l'intégration de la durabilité dans tous les aspects de nos activités.

En 2024, Symcor a franchi une étape décisive dans son engagement en matière de responsabilité environnementale en élaborant un programme ESG. Compte tenu de l'importance de l'environnement et du changement climatique pour nos parties prenantes, le volet « Environnement » de notre programme ESG représentera toujours un domaine d'intérêt important pour l'entreprise.

Cette section du rapport donne un aperçu des principales réalisations de Symcor en matière d'environnement, à mesure que nous atteignons notre objectif consistant à réduire notre impact sur l'environnement.

Changements climatiques

Importance

Il est communément admis que les changements climatiques constituent un risque systémique et mondial susceptible d'avoir des répercussions importantes sur nos clients et sur nos activités. On s'attend à ce que les entreprises de tous les secteurs soient touchées par la transition vers une économie à faible émission de carbone ou par les effets physiques du changement climatique.

Par conséquent, le marché et les parties prenantes s'intéressent de près à la question des changements climatiques et des émissions de GES. Les clients de Symcor sont de plus en plus soumis à des réglementations liées au climat, notamment à des obligations de rapporter toute information relative au changement climatique et aux émissions de GES. Cependant, certains d'entre eux ont pris des engagements de carboneutralité. De manière générale, on attend de plus en plus des entreprises qu'elles mesurent et déclarent leurs émissions de GES et qu'elles soient capables de faire état de leur résilience dans un environnement carboneutre.

Il est important pour Symcor de démontrer que nous pouvons répondre aux attentes de nos clients et autres parties prenantes clés en termes de changement climatique et d'émissions de GES. Nous pensons que notre entreprise a la possibilité de se présenter comme un partenaire capable d'aider ses clients à réduire leurs propres émissions de GES et à atteindre leurs objectifs en matière de changement climatique.

Nous pensons aussi que les changements climatiques constituent l'un des défis décisifs de notre époque. Nous sommes déterminés à nous engager sur le sujet du changement climatique afin de nous assurer que Symcor est bien placée pour minimiser les risques pour notre entreprise et nos clients, ainsi que pour saisir les opportunités sur le marché.

Cette section de notre rapport comprend la divulgation de Symcor sur le climat, qui s'appuie sur les recommandations de la TCFD. Nous nous engageons à améliorer nos futures divulgations liées au climat en accord avec les recommandations de la TCFD et d'autres cadres de référence liés au climat, à mesure que notre approche évolue.

Approche

Le principe de gouvernance forte constitue le fondement de la stratégie ESG de Symcor, pour garantir la transparence, la responsabilisation et la création de valeur à long terme. Les considérations ESG, dont les facteurs liés au changement climatique, sont intégrées au cadre de gouvernance d'entreprise de Symcor, favorisant ainsi une surveillance évidente, une gestion structurée des risques et un respect des objectifs stratégiques de l'entreprise. Pour en savoir plus sur le modèle de gouvernance de Symcor en matière d'ESG, qui comprend les questions liées au changement climatique, se référer à la section sur la **Gouvernance ESG** du présent rapport.

Changement climatique

Stratégie

L'élaboration du programme ESG de Symcor comporte un intérêt marqué pour le changement climatique et les émissions de GES, compte tenu de l'importance de ces sujets pour les parties prenantes de l'entreprise et le marché de manière plus générale.

Risques et opportunités liés au climat

L'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG que nous avons réalisée a pris en compte les risques et les opportunités liés au changement climatique. Dans le cadre de son évaluation de l'importance relative, Symcor a suivi une approche fondée sur le « poids de la preuve », qui intègre de multiples sources de données pour classer par ordre de priorité les facteurs ESG et ceux liés aux changements climatiques en fonction de leur incidence financière et opérationnelle potentielle, ainsi que de leur probabilité d'occurrence à court (0 à 1 an), à moyen (1 à 3 ans) et à long terme (3 ans et plus). La méthodologie a été conçue pour se conformer aux principaux cadres de divulgation ESG et de changement climatique, tout en reflétant les caractéristiques uniques du modèle d'entreprise et des priorités des parties prenantes de Symcor. Elle s'est également appuyée sur le cadre de GRE bien défini de Symcor. Pour plus de détails, se référer à la section **Évaluation de l'importance relative des facteurs ESG**.

L'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG de Symcor a permis de recenser un total de 15 facteurs ESG, dont les trois facteurs liés au climat décrits plus en détail ci-contre.

Facteur du changement climatique et description	Échéancier pertinent	Considérations et répercussions potentielles pour Symcor
Émissions de GES : Émissions de GES de portées 1, 2 et 3 générées par les activités de l'entreprise	Court, moyen et long terme	› Intérêt croissant des clients pour les questions d'émissions de GES et de changements climatiques, en particulier pour les demandes de données sur les émissions de GES de Symcor pour soutenir les déclarations, les efforts de réduction ou les objectifs de leurs propres clients. › L'importance de ce sujet pour nos clients peut avoir un impact sur la réputation et les objectifs d'entreprise de Symcor.
Changements climatiques – Transition : Risques et opportunités liés à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone, dont les risques et opportunités politiques et juridiques, de réputation, technologiques et de marché liés aux changements climatiques.	Moyen et long terme	› Les actionnaires et les clients de Symcor sont fortement exposés aux risques réglementaires et juridiques, aux risques d'atteinte à la réputation et aux risques de marché dans ce domaine, notamment en raison des obligations plus strictes de produire des rapports sur le climat en vertu de la ligne directrice B-15 du BSIF : Gestion des risques climatiques. › L'importance de ce sujet pour nos clients peut avoir un impact sur la réputation et les objectifs d'entreprise de Symcor.
Changements climatiques – Physique : Risques et opportunités associés aux effets physiques du changement climatique, notamment les effets sévères (par exemple, les phénomènes météorologiques extrêmes) ou chroniques (par exemple, l'évolution des schémas météorologiques) et les possibilités de renforcer la résilience aux changements climatiques.	Moyen et long terme	› Symcor est un fournisseur de services aux entreprises qui exploite des services essentiels. Sa réputation de fournisseur de services fiable est donc essentielle à sa capacité à fournir de la valeur à ses clients. › L'augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles due aux effets physiques du changement climatique a une incidence sur la capacité continue de Symcor à fournir des services stables et fiables à ses clients.

Changement climatique

Incidence des facteurs du changement climatique sur la stratégie

Comme décrit dans la section **Évaluation de l'importance relative des facteurs ESG**, les conclusions de notre première évaluation de l'importance relative des facteurs ESG influent activement sur la stratégie d'entreprise, la gestion des risques et les structures de gouvernance de Symcor. Compte tenu de l'évaluation de l'importance relative et d'autres axes de travail dans le cadre de notre programme ESG, Symcor a identifié un ensemble de facteurs ESG stratégiques qui sont les plus importants pour la valeur commerciale de Symcor, ses relations avec les parties prenantes et sa résilience à long terme. Ces facteurs sont considérés comme nécessitant le plus haut niveau d'attention stratégique, de surveillance de la gouvernance et d'intégration dans le processus décisionnel de l'entreprise. Les émissions de GES ont été identifiées comme un facteur ESG stratégique pour l'entreprise.

Améliorer les mesures et la transparence des émissions de GES

Tout au long de l'élaboration de notre programme ESG, les émissions de GES – facteur ESG stratégique – ont été au centre des préoccupations compte tenu de leur importance pour nos clients et notre entreprise. Symcor a réalisé sa toute première évaluation des émissions de GES à l'échelle de l'organisation pour mesurer et comprendre les émissions de GES des portées 1, 2 et 3 à l'aide des données de l'exercice 2024. En plus de dresser un inventaire complet des émissions de GES de Symcor, ce travail comprenait les éléments suivants :

- Identifier les points sensibles en matière d'émissions de GES et des possibilités de réduction des émissions de GES, et notamment mieux comprendre les domaines d'influence directe et indirecte pour réduire les émissions.
- Mieux comprendre les types d'objectifs pour réduire les émissions de GES et les moyens de décarbonisation.
- Élaborer un processus de collecte des données sur les émissions de GES pouvant être répété afin de renforcer l'exactitude et la qualité des données, et d'étayer les rapports destinés aux clients et d'appuyer la prise de décision en interne.

La conclusion de cette évaluation de référence des GES témoigne de l'engagement de Symcor en matière de responsabilité environnementale et permet de disposer d'une **base de données pour l'élaboration d'initiatives et de stratégies de réduction des émissions à l'avenir.** Dorénavant, Symcor effectuera cette évaluation chaque année.

Symcor prévoit également de répondre au questionnaire CDP (projet de divulgation des émissions carbone) en 2025 afin d'améliorer la transparence et la responsabilisation sur les sujets importants que sont les GES et les changements climatiques.

Compte tenu de l'envergure actuelle et la phase où nous nous trouvons dans notre parcours ESG, Symcor n'a pas encore effectué d'analyse de scénario sur le changement climatique. Nous prévoyons adopter une approche progressive pour nous conformer aux recommandations de la TCFD au fur et à mesure. Nous nous engageons à mieux comprendre les risques et les opportunités liés au climat et des façons dont ils pourraient avoir un impact sur nos activités.

Vous trouverez des informations sur les efforts de Symcor pour réduire les émissions de GES et son empreinte environnementale dans la section **Empreinte environnementale**, ci-dessous.

Gestion des risques

Symcor s'engage à maintenir une gestion saine des risques stratégiques, financiers, opérationnels, technologiques et de conformité juridique/réglementaire. L'approche de Symcor en gestion des risques d'entreprise va au-delà de l'approche traditionnelle pour inclure les risques opérationnels et stratégiques impliquant l'ensemble de l'organisation. Son approche, en particulier sa politique et son cadre de GRE, est décrite plus en détail dans la section **Gestion des risques** de ce rapport. Les facteurs de risque ESG et ceux relatifs aux changements climatiques de l'entreprise sont pris en compte dans le cadre de ce processus, au même titre que tous les autres risques d'entreprise.

Comme indiqué dans la section **Gestion des risques** ci-dessus, l'élaboration du programme ESG de Symcor s'est appuyée en partie sur l'examen du modèle de GRE de l'entreprise qui comprenait et traitait déjà les risques ESG, notamment les risques liés aux changements climatiques, les plus pertinents pour Symcor. La première évaluation de l'importance relative des facteurs ESG de Symcor a confirmé que les facteurs ESG significatifs pour l'entreprise, notamment les facteurs liés aux changements climatiques, se recoupaient largement avec les domaines de risque prioritaires et émergents qui font l'objet d'un suivi et d'une surveillance dans le cadre de notre politique et de GRE.

L'élaboration de notre programme ESG structuré, en particulier notre travail lié à l'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG, à la stratégie ESG et aux paramètres, nous a permis de comprendre comment les facteurs liés aux changements climatiques sont actuellement intégrés à notre cadre et à notre stratégie de GRE. Nous avons également pu identifier les domaines dans lesquels nous pouvions approfondir ces processus afin d'obtenir davantage d'informations et d'opportunités en tant qu'entreprise. Pour s'assurer que les facteurs ESG et de changement climatique les plus importants restent d'actualité et bien intégrés à ses pratiques de gestion des risques et de stratégie d'entreprise, Symcor actualisera son évaluation de l'importance relative des facteurs ESG au moins tous les trois ans.

Changement climatique

Performance

Symcor a élaboré un ensemble de paramètres ESG pour les facteurs ESG importants à surveiller dans l'ensemble de l'entreprise en tenant compte des échéances et des objectifs à court, moyen et long terme, notamment les paramètres relatifs aux changements climatiques. Ceux-ci sont basés sur l'ambition ESG de Symcor et sont renseignés par les cadres et normes de notification ESG et climatiques pertinents, à avoir les recommandations de la TCFD, les normes de la SASB et les normes du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité. Les paramètres permettront de veiller à ce que nos performances en matière de changement climatique soient mesurables, traçables et exploitables. Au fil du temps, Symcor a l'intention d'élargir son approche en divulguant ses performances sur des paramètres clés liés au climat.

Les données relatives à nos émissions de GES se trouvent ci-contre. Nos données sur les émissions de GES sont calculées conformément au protocole des GES, en utilisant l'approche du contrôle opérationnel. Le protocole des GES décrit trois types différents d'émissions de GES, définis ci-contre. Nous sommes fiers d'annoncer que notre premier inventaire des émissions de GES comprend les trois types d'émissions.

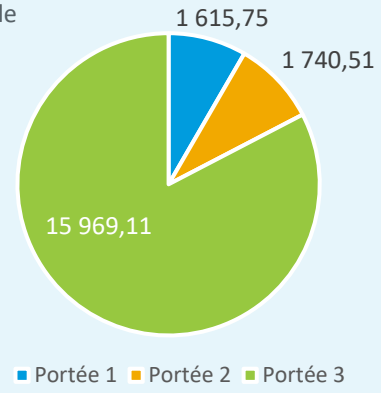

Portée 1	**Portée 2**	**Portée 3**
Émissions directes sous le contrôle de l'entreprise.	Émissions indirectes provenant de l'achat d'électricité et des pertes de distribution d'électricité au sein du réseau.	Toutes les autres émissions indirectes de la chaîne de valeur, notamment celles liées aux déplacements des employés, aux voyages d'affaires, à la production de déchets et aux activités de la chaîne d'approvisionnement.

Catégorie d'émissions – tonne d'équivalent CO_2 pour 2024

Sources fixes de combustion	1 521,61	Électricité achetée (selon l'emplacement)	1 740,51	Biens et services achetés	4 665,97
Émissions fugitives	94,15	**Total de la portée 2**	**1 740,51**	Biens d'équipement	3 647,80
Total de la portée 1	**1 615,75**			Consommation liée au combustible et à l'énergie	912,06
				Transport et distribution en amont	1 777,36
				Déchets générés dans le cadre des activités d'exploitation	162,04
				Voyages d'affaires	430,36
				Trajets domicile-travail des employés	2 596,16
				Transport et distribution en aval	1 777,36
				Total de la portée 3[2]	**15 969,11**

[2]Ce rapport reflète la première année de mesure des émissions de portée 3 des catégories les plus pertinentes pour les activités de Symcor. Les estimations reposent sur les données d'exploitation et d'approvisionnement actuellement disponibles, étayées par des facteurs d'émissions standard et des hypothèses renseignées. Nous reconnaissons la complexité de la déclaration des émissions de portée 3 et nous nous engageons à renforcer la qualité, l'exhaustivité et la pertinence de nos données au fil du temps. Symcor continuera à déclarer ses émissions de GES chaque année et s'attend à des améliorations au fur et à mesure que les processus de collecte de données et les méthodologies évolueront.

Empreinte environnementale

Importance

La gestion de l'environnement est une priorité pour Symcor. Nous nous engageons à gérer les ressources de manière responsable, car il est important de stimuler l'engagement, l'efficacité et la résilience opérationnelle à long terme. Symcor possède des bureaux et des centres de traitement dans tout le Canada. Notre empreinte environnementale englobe la consommation d'énergie, la production de déchets, l'utilisation de l'eau et les pratiques d'approvisionnement.

La gestion efficace de notre empreinte est essentielle pour :

- assurer la conformité avec les réglementations émergentes liées aux déchets, à l'énergie et aux émissions;
- répondre aux attentes des clients et des employés en matière de gestion de l'environnement;
- améliorer l'efficacité opérationnelle tout en réduisant l'impact sur l'environnement;
- favoriser l'innovation et l'adoption de technologies durables.

Approche

Supervision du conseil d'administration et responsabilité de la direction :

- Le service des biens immobiliers et installations de Symcor est chargé de suivre les données environnementales dans tous les centres de production et les bureaux. Il s'agit notamment de surveiller la consommation d'énergie, la gestion des déchets et les émissions tout en restant efficaces. L'équipe agit au niveau de l'efficacité énergétique de Symcor en adoptant des stratégies de réduction de la consommation et d'amélioration des performances, telles que la surveillance et le contrôle des systèmes de bâtiment pour optimiser l'utilisation de l'énergie, l'entretien préventif pour assurer le fonctionnement optimal des équipements, l'adoption de technologies à haut rendement énergétique et la planification des investissements en capital pour adopter de l'équipement plus performant.
- L'équipe ESG de Symcor est chargée d'élaborer des systèmes et des stratégies pour améliorer la performance environnementale, en prenant des mesures pour intégrer plus en profondeur les considérations et les pratiques de durabilité dans le modèle d'entreprise de Symcor, dans le cadre du programme ESG.
- Plusieurs membres de l'équipe des RH sont chargés de stimuler l'engagement des employés – notamment en ce qui concerne les efforts de développement durable de Symcor –, en encourageant la sensibilisation à l'environnement et en facilitant la participation à des partenariats externes significatifs afin de renforcer l'impact de Symcor.

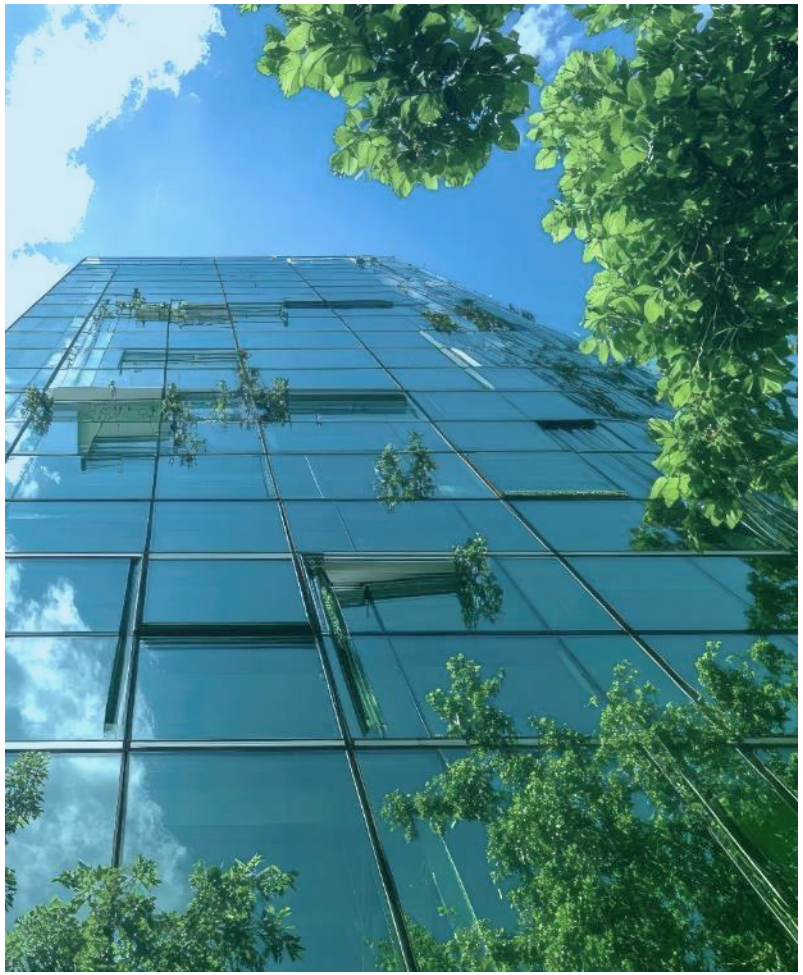

Empreinte environnementale

Politiques, principes et cadres de gouvernance clés

Politique, cadre ou norme

Politique environnementale

La politique environnementale de Symcor définit son engagement comme suit :

- Nous protégeons les ressources naturelles et l'environnement grâce à des processus d'affaires, des choix de matériaux et des pratiques de gestion des déchets judicieux.
- Nous communiquons régulièrement avec nos parties prenantes, à savoir nos employés, nos clients et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités, et nous répondons à leurs besoins en matière d'environnement.
- Nous menons nos activités de manière à minimiser les effets négatifs sur l'environnement et à promouvoir une gestion proactive de l'environnement.

La politique environnementale de Symcor souligne l'engagement à promouvoir le développement durable et la sensibilisation à l'environnement à tous les niveaux de l'entreprise, ainsi que les directives environnementales suivantes :

- Intégrer les préoccupations environnementales dans nos décisions et activités commerciales, selon le cas.
- Réduire les déchets par la réutilisation et le recyclage en achetant des produits et des matériaux recyclables ou remis à neuf lorsque ces options sont disponibles, économiques et appropriées.
- Veiller à l'utilisation responsable des matériaux et des ressources dans l'ensemble de nos installations, en particulier l'eau, l'électricité, les matières premières et les autres ressources.
- Veiller à une utilisation responsable de l'énergie dans l'ensemble de nos activités, notamment en conservant l'énergie, en améliorant l'efficacité énergétique et en privilégiant les sources d'énergie renouvelable par rapport aux sources d'énergie non renouvelables, lorsque c'est possible.

Empreinte environnementale

Programmes et initiatives clés

Création de systèmes de conscientisation et de responsabilisation

Symcor s'engage à inscrire le développement durable dans sa culture d'entreprise :

- en menant des initiatives de conscientisation pour que les employés comprennent le rôle qu'ils jouent dans l'impact sur l'environnement;
- en élaborant des systèmes internes qui créent une responsabilisation à l'égard de la réduction des déchets, de l'efficacité énergétique et de la gestion des émissions;
- en renforçant la collaboration interfonctionnelle afin d'intégrer les meilleures pratiques environnementales dans les initiatives d'approvisionnement, d'exploitation et d'engagement des employés.

De nombreux employés de Symcor s'intéressent aux questions environnementales et sont soutenus dans leurs efforts de collaboration ou de poursuite individuelle de certaines initiatives vertes qui leur tiennent à cœur. Par exemple, notre usine de Calgary dispose d'une « équipe verte » qui organise des initiatives de gestion de l'environnement.

Certifications environnementales

- **Certification de la chaîne de traçabilité FSC® (*Forest Stewardship Council*®)** : Symcor détient la certification *Chain of Custody* de FSC, qui garantit que les matériaux utilisés dans la production et la distribution des produits imprimés proviennent de forêts gérées de manière responsable et de sources recyclées vérifiées.
- **Certification de la chaîne de traçabilité SFI® (*Sustainable Forestry Initiative*®) :** Grâce à la certification SFI, Symcor démontre son engagement envers des pratiques d'approvisionnement durables et l'utilisation responsable des produits forestiers.

Certifications des bâtiments

Symcor dispose de plusieurs installations certifiées LEED® qui reflètent les meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique, d'utilisation de l'eau, de réduction des déchets et de qualité de l'environnement intérieur. Quatre établissements de Symcor sont présentement certifiés LEED :

- Siège social de Mississauga : LEED Platinum (immeuble existant), certificat d'excellence BOMA
- Bureau de Toronto : LEED Platinum (opérations + entretien)
- Installation de Halifax : LEED Platinum (opérations + entretien)
- Installation de Winnipeg : LEED Silver et certification BOMA

Empreinte environnementale

Programmes et initiatives clés

Investissement dans l'efficacité opérationnelle et les installations durables

Symcor poursuit ses efforts pour améliorer l'efficacité opérationnelle et réduire l'impact sur l'environnement grâce à des investissements ciblés et à la modernisation durable de ses installations :

- **Mesures d'efficacité énergétique :** La modernisation de l'éclairage à DEL a été réalisée dans l'ensemble des installations, parallèlement à l'installation de détecteurs de mouvement. Les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation sont programmés pour réduire la consommation d'énergie en dehors des heures de travail.
- **Innovation en matière de production** : En 2024, Symcor a remplacé dans son plus grand centre de production la technologie d'impression à base de toner par celle à jet d'encre économe en énergie, ce qui a permis de réduire considérablement la consommation d'énergie et les déchets nocifs pour l'environnement.
- **Réduction de la consommation d'eau :** Les robinets à détecteur de mouvement installés dans les salles de bains de plusieurs établissements permettent de contrôler le débit d'eau, ce qui se traduit par des économies d'eau pouvant atteindre 70 %. Les toilettes sont équipées de systèmes de chasse d'eau automatique pour garantir une utilisation efficace de l'eau.

Réacheminement des déchets

Symcor a mis en place des programmes de tri des déchets dans tous ses centres afin d'encourager l'élimination et le recyclage adéquats des déchets. Chaque établissement est équipé de poubelles clairement étiquetées et d'une signalisation permettant une séparation efficace des déchets dans les catégories suivantes : matières organiques, verre/métal/plastique, papier et ordures. Symcor maintient un taux moyen de détournement des déchets de 72 %.

Réduction de l'empreinte environnementale de Symcor au moyen de crédits d'énergie renouvelable

Depuis 2009, nous nous sommes engagés à acheter des crédits d'énergie verte à Bullfrog Power équivalents à une portion des besoins en énergie de notre plus grande usine de production, située à Mississauga, en Ontario. Au Canada, l'électricité verte de Bullfrog Power provient d'un mélange d'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique à faible impact issue de nouvelles installations d'énergie renouvelable certifiées par l'Éco-Logo dans tout le Canada. En plus de soutenir les producteurs d'énergie renouvelable à grande échelle, Bullfrog Power utilise le soutien de ses clients pour financer des projets communautaires d'énergie verte.

Empreinte environnementale

Programmes et initiatives clés

Mesures en faveur de la mobilité durable

Symcor encourage activement le recours aux transports en commun et aux transports actifs pour réduire les émissions dues aux déplacements domicile-travail et promouvoir les déplacements durables :

- **Programme de prêt de vélos :** Les employés du siège social de Mississauga de Symcor ont accès à un programme *CycleLoan* gratuit, qui leur permet d'emprunter des vélos pour leurs déplacements quotidiens et locaux pendant la journée de travail.
- **Station pour vélos électriques :** Une prise électrique externe est disponible dans la plus grande imprimerie de Symcor à Mississauga pour les employés qui se déplacent en vélo électrique.
- **Rabais sur les transports en commun :** À Montréal, Symcor s'associe à EXO pour offrir des rabais sur les abonnements annuels au transport en commun. À Halifax, un programme similaire est offert dans le cadre d'un partenariat avec la ville.
- **Navette :** À l'usine d'exploitation de Symcor à Toronto, une navette spécialisée transporte les employés entre l'arrêt de transport en commun le plus proche et le lieu de travail, ce qui améliore l'accessibilité.
- **Incitations au covoiturage et aux véhicules électriques (« VE ») :** Des places de stationnement réservées sont mises à la disposition des employés qui font du covoiturage ou conduisent des véhicules électriques/hybrides sur le site de production de Mississauga.
- **Postes de recharge pour VE :** Des postes de recharge pour VE sont disponibles au siège social de Symcor à Mississauga, aux bureaux de Toronto, dans les installations de Calgary, Halifax, Montréal et Vancouver, ce qui favorise les options de navettage à faible taux d'émission.

Partenariats stratégiques, collaborations à fort impact et activités communautaires

Symcor a établi de solides partenariats dans le but de mesurer son impact environnemental et reste résolument engagée à approfondir ces collaborations. Nous participons également depuis longtemps à des activités communautaires qui favorisent la protection de l'environnement. Voici quelques exemples :

- **Récupération par *Iron Mountain* et *Cascades+* :** Symcor est l'un des plus importants producteurs de relevés sur papier et de communications à la clientèle au Canada. Sa clientèle comprend certaines des plus importantes institutions financières du pays. Compte tenu de l'ampleur de nos activités, nous estimons qu'il est de notre responsabilité de mener nos activités de manière durable, du début à la fin. Pour ce faire, nous avons établi des partenariats afin de promouvoir le détournement des déchets et d'assurer la destruction sécuritaire des documents.
- ***Acres for the Atmosphere* et *Meadows for Monarchs* :** Symcor participe à un événement annuel au zoo de Toronto pour soutenir *Acres for the Atmosphere* depuis 2011 et *Meadows for Monarchs* depuis 2015. Tous les établissements de Symcor dans la région du Grand Toronto y participent. En 2024, environ 250 employés de Symcor, amis et membres de leur famille ont donné de leur temps et de leur énergie à cette initiative. Les participants ont planté 1 800 arbres et plantes pour compenser les effets du changement climatique et soutenir la régénération des monarques et d'autres espèces de pollinisateurs.
- **Nettoyage des sentiers et de la rivière de Calgary :** Depuis plus de cinq ans, l'équipe verte de Symcor à Calgary organise la participation de ses employés au nettoyage des sentiers et de la rivière de Calgary, en aidant le personnel de la ville à ramasser les déchets. Le nettoyage des sentiers et de la rivière de Calgary est une initiative bénévole qui vise à sensibiliser la population à la gestion de l'environnement. Les habitants de Calgary donnent généreusement de leur temps pour enlever les débris de la vallée de la rivière et du réseau de sentiers. Le nettoyage a lieu au bord d'un étang urbain près de l'établissement de Symcor à Calgary, avec la possibilité pour les équipes qui reviennent, de nettoyer le même endroit.

Empreinte environnementale

Performance

- **Employeurs les plus verts du Canada :** Ce prix récompense les employeurs qui ont démontré que les valeurs environnementales sont intégrées à la culture d'entreprise et qui attirent et retiennent les employés en raison de ces valeurs. **Symcor a été reconnue comme l'un des employeurs les plus verts du Canada pendant 14 années consécutives, et plus récemment en 2024.**
- Au cours de l'exercice 2024, Symcor a compensé 1049 MWh de consommation d'électricité en achetant des crédits d'énergie renouvelable de Bullfrog Power, **ce qui a permis d'éviter 260 tonnes d'équivalent CO_2** (autrement dit, l'équivalent de 58 voitures retirées de la circulation pendant un an).
- De février 2009 à la fin de l'exercice 2024, Symcor a compensé 16 433 MWh de consommation d'électricité en achetant des crédits d'énergie renouvelable de Bullfrog Power, ce qui a permis d'éviter l'émission de **2 856 tonnes d'équivalent CO_2** (soit l'équivalent de 637 voitures retirées de la circulation pendant un an).

2024 CANADA'S GREENEST EMPLOYERS